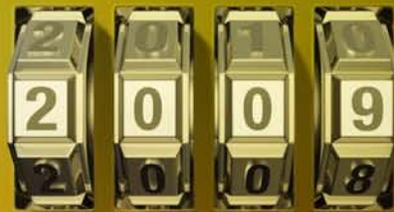


40 ans de sécurité...
En route vers la maturité!



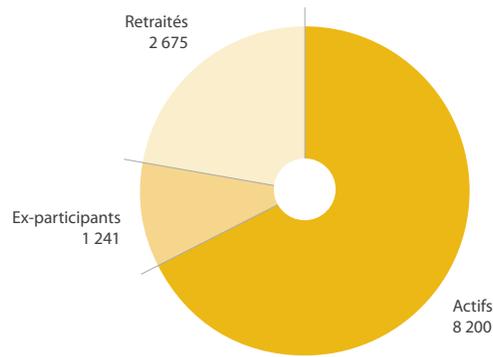
Rapport annuel

Table des matières

D'un coup d'œil	1
Mot du président	2
Présidents et vice-présidente des comités	3
Mot du directeur général	4
Membres du Comité de direction	5
État du RRUQ	6
Modifications au Règlement du Régime	7
Profil des participants	8
Gouvernance	11
Les ressources humaines	12
Les technologies de l'information	13
Volet éducatif	15
Rapport des comités	16
Frais d'administration et de gestion	17
Les placements	18
Les rendements	19
États financiers consolidés	25
Fédération des retraités de l'Université du Québec	50
Liste des personnes retraitées en 2009	51
Liste des retraités décédés en 2009	52
Comités et partenaires	52
Principaux conseillers externes	53
Gestionnaires de portefeuilles	53
Historique du Régime de retraite de l'Université du Québec	54
Calendrier des assemblées annuelles 2010	56

D'un coup d'œil

Le Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) s'adresse aux employés des établissements de l'Université du Québec (UQ) et à quelques autres employeurs qui ont des liens avec l'UQ. Il s'agit d'un régime de retraite à prestations déterminées basées sur les cinq années les mieux rémunérées de la carrière du participant: la rente versée est égale à 2% par année de service et elle est coordonnée à 65 ans pour tenir compte du Régime des rentes du Québec.



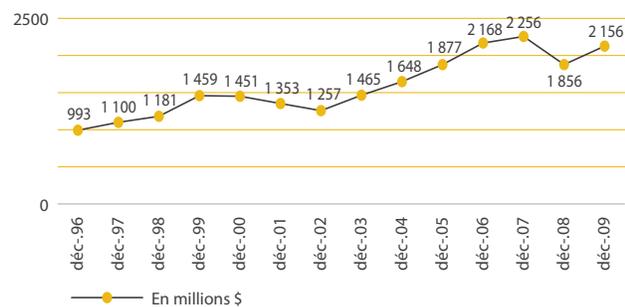
Au total, 12 116 participants

Principaux indicateurs financiers

Résultats des tests de capitalisation et de solvabilité



Croissance de l'actif



Mot du président



Nous avons la responsabilité d'offrir « aujourd'hui » des rentes de retraite à nos retraités et « demain » à nos participants actifs. Nous comprenons l'importance d'appliquer une stratégie prudente à long terme pour faire fructifier les placements de la caisse afin de tenir notre « promesse ».

Madame, Monsieur,

Je suis honoré d'avoir été sélectionné par les membres du Comité de retraite pour le poste de président. Je tiens à les remercier et je suis très reconnaissant du travail accompli par mon prédécesseur, monsieur Michel Quimper, au cours des trois années qui viennent de s'écouler.

Les régimes de retraite canadiens ont épongé l'an dernier une bonne partie de leurs pertes de 2008, marquées par l'effondrement des cours boursiers. Pour la plupart d'entre eux, cela n'aura pas suffi à rétablir pleinement leur capitalisation et leur solvabilité. Dans le langage des experts, une des principales raisons réside dans le fait que la valeur du passif s'est accrue de façon plus importante que prévu, compte tenu de la faiblesse historique des taux d'intérêt à long terme.

Je vous invite à prendre connaissance, dans les pages qui suivent, de la situation du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ), qui se compare avantageusement à celle de ses pairs. Il faut cependant être prudent lors de ces comparaisons. Notre politique de placement optimise l'équation rendements-risques. Un des objectifs premiers du RRUQ favorise une cotisation stable et prévisible à long terme, correspondant au coût réel de nos bénéficiaires. On pourrait opter pour une politique de placement plus agressive, qui rapporterait possiblement de meilleurs rendements les bonnes années, mais avec probablement de plus grandes pertes les mauvaises années. Par contre, si l'on veut éliminer tous les risques, les rendements nécessaires pour financer nos promesses ne seront pas au rendez-vous. On vise donc les meilleures performances en gardant un certain contrôle sur les risques pour que le taux de cotisation varie le moins possible.

Avant d'aller plus loin, il convient de souligner les **quarante ans** de notre régime. En effet, c'est en 1969 que cet avantage important pour les employés a vu le jour, coïncidant avec la création du réseau de l'Université du Québec. Nous publions à la fin de ce rapport les principaux événements historiques liés à ces années. Vous y découvrirez comment s'est constitué votre fonds de pension au fil du temps.

2009 une année de récupération!

Les rendements obtenus sur les marchés des actions auront permis, au 31 décembre 2009, de maintenir une bonne santé financière pour notre caisse de retraite, mesurée particulièrement par son taux de capitalisation qui se situe à 94,5%. On prévoit pour les prochaines années, un taux de cotisation autour de 18%. Notre mécanisme de flexibilité avec son indexation conditionnelle nous a bien servi et continue de nous procurer une marge de manœuvre nécessaire pour affronter les impacts de cette crise financière. Comme mentionné précédemment, nous n'avons pas complété la récupération des pertes de 2008. Nous devons donc, en 2010, continuer nos efforts pour bien contrôler nos coûts et optimiser nos rendements. Nos actuaux externes, la firme Mercer, ont produit un rapport sur une projection à long terme de la situation financière. Les résultats sont très encourageants. Malgré la crise sans précédent de 2008, on y constate que sur un horizon de 20 ans, notre régime devrait remplir ses promesses avec un taux de cotisation stable dans la majorité des scénarios projetés. Les probabilités de se retrouver avec un problème sérieux sont donc sous contrôle. Nous nous en réjouissons à l'heure où des régimes à prestations déterminées comme le nôtre se terminent ou subissent des diminutions de bénéficiaires.

Un nouveau plan stratégique pour les années 2009 à 2012

L'an passé fut témoin de la mise en place du nouveau plan stratégique débutant en juillet 2009 pour prendre fin en juin 2013. Précisons que la démarche ayant conduit à cet outil indispensable s'est échelonnée sur près d'un an et a impliqué les principaux responsables des comités et du Secrétariat du RRUQ. Je vous incite à prendre connaissance de ce document en visitant notre site Internet (www.rruq.ca).

Comme je le mentionne au début du plan, tous les intervenants sont interpellés pour contribuer à consolider nos acquis et à bonifier notre fonctionnement dans l'intérêt de tous les participants.

Présidents et vice-présidente des comités

Mme Louise Laflamme

Vice-présidente du Comité
de retraite

École nationale
d'administration publique

M. Gilles Picard

Président du Comité de retraite

École de technologie supérieure

M. René Delsanne

Président du Comité de placement
(jusqu'au 17 décembre 2009)

Université du Québec à Montréal

M. Normand Trudel

Président du Comité de vérification

École de technologie supérieure
(en médaillon)

N'apparaissent pas sur la photo :

Mme Marie-France Gagnier

Présidente du Comité d'éthique
et de déontologie

M. André Dorion

Président du Comité de placement
(à compter du 22 janvier 2010)

Université du Québec à Chicoutimi



Pour l'essentiel, les enjeux sont similaires au plan précédent. Ils se résument en quatre mots : pérennité, bénéfiques, règles et performance. En 2013, l'atteinte des objectifs que nous nous y sommes fixés matérialisera encore plus notre vision « **Être reconnu parmi les meilleurs régimes au pays** ».

Je tiens à exprimer ma gratitude aux membres suivants : Mme Sylvie Beauchamp, M. Eugène Arsenault, M. Luc Bergeron, M. René Garneau, M. Reynald Harpin, membre expert au Comité de placement, M. Marc Philibert et M. Michel Quimper. Leur mandat a pris fin en 2009; nous les remercions pour leur contribution.

Je ne voudrais passer sous silence l'apport incontestable de M. René Delsanne comme président du Comité de placement, pour les années 2007, 2008 et 2009. Nous lui sommes reconnaissants de son implication et de son souci de gouverner de ce comité.

J'accueille avec enthousiasme nos nouveaux membres, Mme Diane Bérubé et Mme Hélène Grand-Maître, ainsi que M. André Bellavance, M. Jean Lavoie et M. Martin Roch.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier l'ensemble du personnel du Secrétariat et tout le Comité de retraite ainsi que vous, nos participants actifs et retraités et nos employeurs.

Tous ensemble, nous poursuivrons nos efforts pour faire en sorte que le Régime de retraite de l'Université du Québec demeure un chef de file dans le secteur des caisses de retraite.

Gilles Picard
Président

Mot du directeur général



La gestion de caisses de retraite s'avère une tâche complexe. Notre succès découle principalement de notre capacité à attirer, recruter et à maintenir en poste des professionnels et techniciens novateurs et efficaces!

Madame, Monsieur,

Dans le rapport annuel de l'an dernier, je rappelais qu'un certain degré de risque demeure inévitable pour bien remplir nos engagements. Heureusement, nous avons maintenu le cap sur le long terme et le Régime a profité du retour du balancier.

Les gestionnaires de placement du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) ont concilié les obligations liées au passif en conservant une composition de l'actif équilibrée, tout en exploitant les occasions qui se présentent et en faisant preuve d'innovations dans le but de maximiser le rendement et le risque.

Cette stratégie a procuré une performance de **15,52 % pour 2009**, dépassant largement notre cible et, pour une septième année consécutive, se situant au-dessus de la médiane des grandes caisses de retraite canadiennes. Sur une période de six ans, notre rendement de près de 6 % nous hisse dans le premier tiers de ce même univers de caisses de retraite.

Une stratégie bien définie

Le nouveau plan stratégique 2009-2012 compte sur une démarche dynamique, regroupant quatre grandes sphères d'activité, soit : l'administration, la conception du Régime, la gestion financière et la gouvernance. Cette épine dorsale du plan est enrobée d'axes d'intervention liant étroitement le Comité de retraite, ses sous-comités et le Secrétariat, en collaboration avec les parties prenantes. Concrètement, cela veut dire que nous travaillerons dans les prochaines années sur de nouvelles initiatives qui permettront d'améliorer les services, dans un contexte d'équité intergénérationnelle, de continuer à gérer les risques, d'optimiser le rendement, en limitant les coûts.

Pour en assurer le succès, il m'apparaît essentiel que les parties mettent en commun leurs expertises pour identifier les meilleures façons de régler les problèmes, afin de préserver notre régime. Après tout, nous avons tous à cœur l'atteinte du même objectif : une retraite confortable et sans inquiétude.

Comprendre les risques

Comme vous le savez, nous consacrons d'importantes ressources afin d'établir le niveau optimal de risque et de voir à ce que celui-ci soit approprié (Profil intégré des risques). Dans le cadre de ce processus, les gestionnaires du RRUQ, année après année, doivent se préoccuper autant des rendements positifs que négatifs. C'est pour eux un véritable numéro d'équilibriste que d'assurer le versement des prestations futures tout en maîtrisant les risques de pertes qui doivent être comblées autrement.

Principes pour l'investissement responsable

En fin d'année 2009, le Comité de retraite est devenu signataire des «Principes de l'ONU pour les investissements responsables». Qu'est-ce que cela signifie?

L'objectif vise à fournir un cadre permettant aux investisseurs d'incorporer les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) à leur processus décisionnel. Le Comité considère que ces principes peuvent avoir un impact important sur les résultats financiers à long terme tout en s'assurant de respecter ses responsabilités fiduciaires. Ce rapport annuel fournit plus de détails sur le sujet dans la section qui traite des placements.

Un souci constant pour la qualité des données des participants

Chaque année, une équipe de la direction de l'actuariat au Secrétariat rend visite à chacun des établissements du réseau de l'Université du Québec afin de supporter le personnel responsable de la cueillette des données des participants enregistrées dans le système d'information du RRUQ. Leur travail dure plusieurs jours; nous en profitons alors pour mesurer le degré d'exactitude dans l'application du Règlement du Régime par les employeurs. Nous sommes heureux de confirmer

Membres du Comité de direction

M. Constant Deniger

Directeur des affaires juridiques
et de la gouvernance

M. Richard Laflamme

Directeur général

Mme Julie LeBel

Directrice des services administratifs

M. Louis Langlois

Directeur des placements,
de la comptabilité et du contrôle

M. Michel Montour

Directeur de l'actuariat



que le résultat de ce test s'élève à 93%. Ceci prouve à quel point les intérêts des participants sont pris au sérieux à la fois dans les établissements et au Secrétariat.

Que peut-on espérer pour l'année 2010?

Avec toutes les réserves que la prudence nous dicte, il semble que pour 2010, les stratégestes prévoient une hausse du marché sans toutefois être aussi forte qu'en 2009. Cependant, les prévisionnistes s'attendent à un cycle de resserrement monétaire au cours du troisième trimestre de l'année. Le consensus des économistes anticipe que la Banque du Canada devrait hausser les taux d'intérêt au cours du deuxième semestre de 2010.

En conclusion

Nous disposons d'employés de premier ordre; ils ont prouvé qu'ils peuvent tenir le cap en toute circonstance. Comme vous le lirez dans les prochaines pages, ils adhèrent tous à la promesse du RRUQ. Je veux profiter de cette occasion pour les remercier.

Au nom des participants, merci également à chacun des membres du Comité de retraite. Leur contribution, louable en tout temps, est fortement appréciée.

Richard Laflamme
Directeur général

État du RRUQ

2009 : Sur la bonne voie... une année de reprise

Le régime a amorcé l'année 2009 avec une insuffisance en capitalisation d'environ 159 M\$. Bien que le rendement net de frais en 2009 se situe à 14,6% par rapport à un gain net attendu de l'ordre de 6,75%, le régime termine l'année avec un manque à gagner en capitalisation d'environ 119 M\$.

Du côté de la solvabilité, le déficit s'élève à environ 23% de l'actif en 2009 par rapport à 22% en 2008. Cette fois, la chute des taux d'intérêt de long terme utilisés pour calculer les engagements du régime sur la base d'une liquidation fictive a complètement effacé le bon rendement de 2009.

Lorsque l'actuaire indépendant prépare l'évaluation actuarielle, il mesure la santé financière du régime sur deux bases. La capitalisation prévoit que le régime continuera d'exister indéfiniment alors que la solvabilité suppose que le régime termine à la date d'évaluation. En plus d'établir le niveau de surplus, l'évaluation actuarielle, une fois enregistrée aux autorités gouvernementales, fixe le taux de cotisation à payer pour une période de trois ans, ou jusqu'à la prochaine évaluation si antérieure.

Dans son rapport, l'actuaire anticipe le coût de chacune des prestations futures que le régime devra payer lors d'une cessation d'emploi, d'un décès et d'une retraite. La valeur de ces prestations s'appelle le passif du régime et représente les engagements face à l'ensemble des participants et bénéficiaires.

Lorsque les taux d'intérêt réels utilisés par l'actuaire sont faibles, le régime doit accumuler plus d'argent aujourd'hui pour rencontrer ses promesses de bénéficiaires. À titre d'exemple, le passif augmente d'environ 14% lorsque le taux d'intérêt net d'inflation passe de 4% à 3%.

En ce qui a trait à la Revue de la situation financière, elle constitue un rapport actuariel destiné à estimer le coût réel du régime en utilisant des hypothèses les plus réalistes possible. Le niveau de la réserve d'indexation pour le service accumulé à compter du 1^{er} janvier 2005 est issu de ce document. À la lumière des résultats figurant au tableau ci-contre, vous pouvez constater qu'il n'y a aucune réserve d'indexation au 31 décembre 2009.

Pour cette raison, à l'instar de l'an passé, le régime ne pourra pas verser la pleine indexation pour les portions de rentes constituées du service à compter du 1^{er} janvier 2005, pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

Comme promis, dès que la situation financière le permettra, le RRUQ paiera l'indexation due pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2011.

Rappelons que l'état du régime sera réévalué en mars 2011. Pour le moment, le montant de l'indexation à payer demeure faible puisque les rentes pour le service accumulé avant 2005 sont pleinement indexées tous les ans, et ce, peu importe le niveau de la réserve d'indexation.

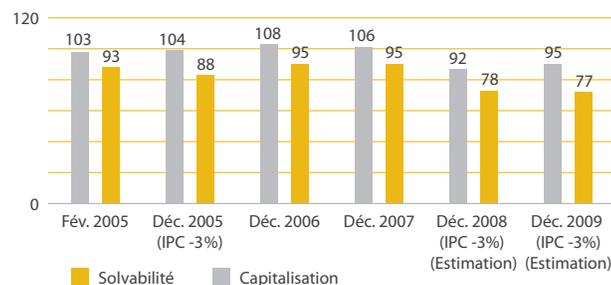
Revue de la situation financière au 31 décembre 2009

Nom	2009
Actif ajusté (5 ans)	2 358 500 \$
Passif (à IPC - 3%)*	2 470 900 \$
Réserve pour indexation	0 \$
Manque à gagner afin de compléter la réserve pour indexation**	180 600 \$
Réserve maximale pour indexation	68 200 \$
Cotisation requise à long terme en pourcentage de la masse salariale	18,1 %

* Passif calculé avec une indexation à 100% IPC pour le service effectué avant 2005 et à IPC-3% (minimum 0%) pour le service à compter de 2005.

** Ce montant inclut un déficit de 112,4 M\$ et la constitution de la réserve maximale.

Résultats des tests de capitalisation et de solvabilité



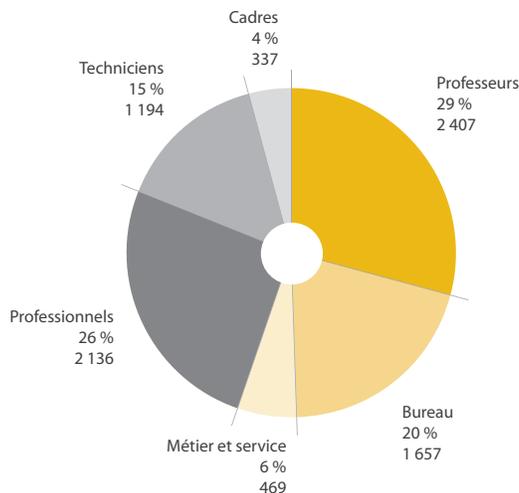
Modifications au Règlement du Régime

Quelques modifications ont à nouveau été apportées au Règlement du Régime en 2009. On en décrit l'objet brièvement ci-dessous.

Date d'entrée en vigueur	Date de publication Gazette officielle	Article du Règlement	Objet de la modification
Rétroactivement au 1 ^{er} janvier 2008	14 février 2009	13.9	Ajout d'un article afin de permettre, lorsqu'un participant de 55 ans et plus se prévaut d'une entente de transfert vers un autre régime, de déposer l'excédent du montant demandé dans un autre véhicule de retraite.
Rétroactivement au 1 ^{er} janvier 2008	14 février 2009	15.3	L'amendement vise à éviter qu'un membre rachète une période de travail effectuée pour l'Université et déjà reconnue, notamment auprès d'un régime administré par la CARRA.
Rétroactivement au 1 ^{er} janvier 2008	27 mars 2010	14.3	Cet article allonge de 140 à 147 jours la période de participation reconnue par le régime pendant un congé de maternité sans aucun paiement de cotisation.

Profil des participants

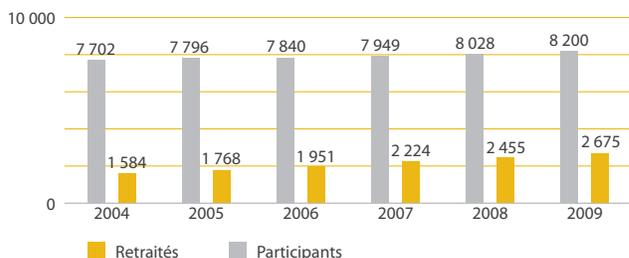
Dans le réseau de l'Université du Québec, mis à part les chargés de cours, tous les corps d'emplois participent à un même régime. On note que les groupes de professeurs et les professionnels représentent presque 55 % des participants actifs du RRUQ.



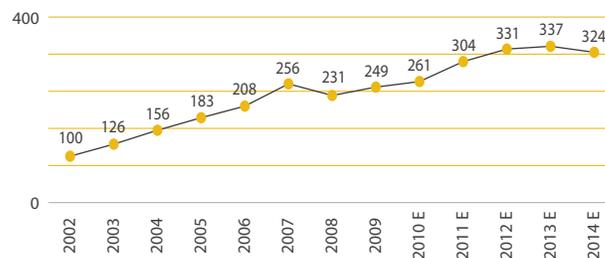
Total : 8 200

Le taux de croissance des participants actifs en 2009 s'élève à 2%, soit le double de celui de 2008. Le nombre des retraités continue à augmenter, mais à un rythme plus modéré (9%) que pour les années antérieures.

Participants au 30 décembre

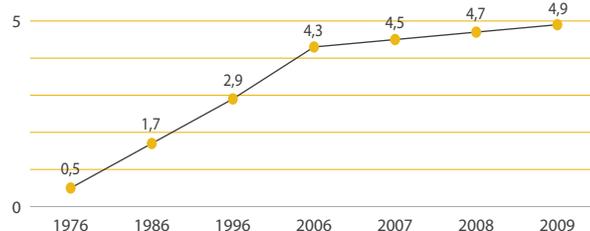


Nouveaux retraités (E=estimation)



En 2009, nous avons prévu 242 nouveaux retraités et il y en a eu 249. Si la tendance se maintient, 2010 présenterait une nouvelle année record. Ce n'est qu'à compter de 2012 que l'on assisterait à une stabilisation du nombre de mises à la retraite.

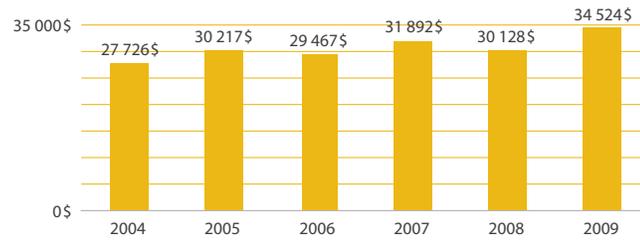
Ratio des engagements sur la masse salariale (%)



Ce graphique indique une maturité croissante du régime. Notre régime devrait atteindre un indice de maturité de 7 d'ici 15 ans. Le ratio actuel de 4,9 signifie que le passif du régime est presque 5 fois plus important que la masse salariale sur laquelle les cotisations sont prélevées.

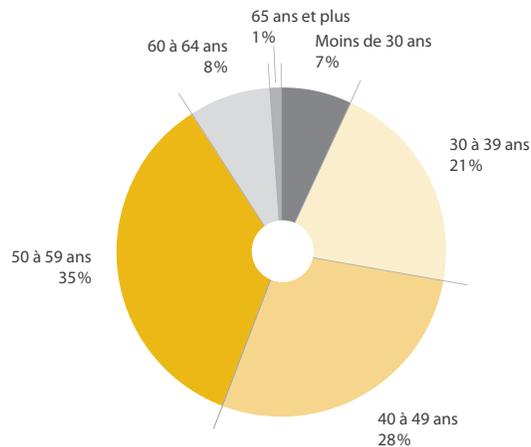
Plus le ratio est élevé, plus il est difficile de combler le déficit à l'aide des cotisations. On doit davantage miser sur le rendement de la caisse et sur le mécanisme de flexibilité de l'indexation en place depuis le 1^{er} janvier 2005.

| Rente annuelle moyenne (\$)



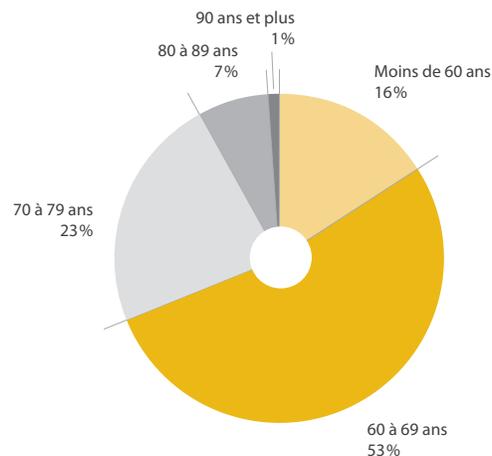
Ce bond spectaculaire de 15% de la rente moyenne en 2009 s'explique par la hausse du salaire moyen des cinq meilleures années utilisées aux fins du calcul de la rente qui est passée de 67 163\$ en 2008 à 78 334\$ en 2009, notamment à cause de l'augmentation générale des salaires qui s'est élevée à 6,8% et du changement des profils de retraités composant la cohorte de 2009.

| Ventilation des participants par groupe d'âge (au 31 décembre 2009)



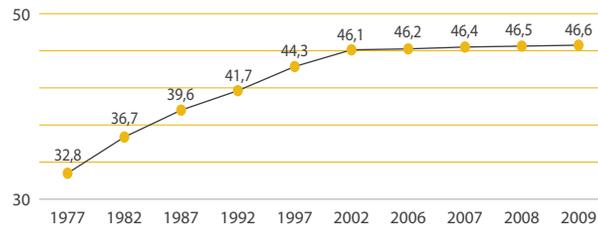
Puisque 44% des participants actifs ont plus de 50 ans, nous observons une vague importante du nombre de retraités et une augmentation de la maturité du régime.

| Ventilation des retraités par groupe d'âge (au 31 décembre 2009)



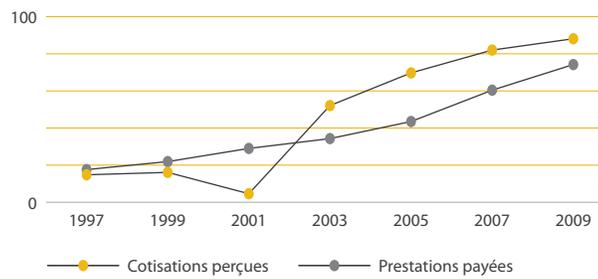
Par rapport à l'an dernier, le groupe de retraités âgés de 60 à 69 ans a gagné trois points de pourcentage au profit de ceux âgés de moins de 60 ans.

| Évolution de l'âge moyen des participants (au 31 décembre)
(en années)



Bien que l'âge moyen des participants progresse, nous assistons à un net ralentissement du vieillissement depuis 2002.

| Cotisations perçues / Prestations payées



Depuis la fin des congés de cotisations en 2002, les flux monétaires du régime demeurent positifs, ce qui élimine le risque de manquer de liquidité. Si la tendance se maintient, les prestations payées surpasseront les cotisations perçues d'ici trois ans.

Gouvernance

Nous croyons qu'une bonne gouvernance fait d'abord appel aux processus de gestion bien plus qu'aux structures de l'administration du régime. Ce n'est pas seulement une question d'efficacité ou d'efficience, c'est aussi de la transparence et de l'imputabilité. Le Comité exécutif et le Secrétariat ont donc pris des mesures dans différents secteurs visant à maintenir une excellente gouvernance.

Redditions de compte

Le Comité de retraite reçoit du Secrétariat des rapports réguliers et détaillés présentant la situation financière, le niveau de capitalisation, les rendements obtenus, les degrés de risque ainsi que des avis sur les autres événements importants. Outre ces documents réguliers, le Secrétariat est tenu de préparer et remettre, annuellement, au Comité exécutif et au Comité de retraite un dossier de reddition de compte (une « autoévaluation ») concernant le respect des obligations qui lui incombent en vertu des délégations et mandats qui lui ont été attribués.

D'après le Règlement intérieur et les règles de saine gouvernance, une telle reddition de compte est exigée de tous. À chaque intervenant correspond une instance de surveillance et de contrôle, le Comité de retraite étant l'organe vers qui convergent toutes les redditions de compte.

Ceci dit, à la demande du Comité exécutif, le Secrétariat a entrepris une révision des formulaires publiés dans le Règlement intérieur, à commencer par celui qu'il doit lui-même présenter au Comité exécutif. Le but recherché consiste à faire en sorte que les redditions de compte soient plus informatives et axées autant sur les objectifs que sur les obligations déléguées. La révision en cours porte donc sur les modalités exercées au Secrétariat et devrait s'étendre, dans les prochains mois, aux autres intervenants.

Communications

La transparence dans les processus exige de bonnes communications entre les intervenants chargés d'administrer le régime, mais aussi à l'égard des membres et bénéficiaires. C'est pourquoi, en plus de publier un rapport annuel, offert à toutes celles et à tous ceux qui participent à l'assemblée annuelle, le Secrétariat maintient en ligne, sur un site web public (www.rruq.ca), plusieurs dizaines de documents d'information. On y trouve des renseignements sur les dispositions du régime, sur les différents comités et les personnes qui occupent un poste au sein d'un comité ou de la direction, sur la politique et les procédures de placement, la répartition du portefeuille, les résultats financiers, etc. Une section sécurisée du site web offre aux membres l'accès à un résumé de leur dossier ainsi qu'à des outils de planification de la retraite.

En 2009, nous avons entrepris de mettre à jour le sommaire du régime : plusieurs chapitres ont été réécrits, l'objectif sur ce point étant de réviser et publier à nouveau tous les chapitres avant la fin de 2010. Nous avons continué à développer la publication d'information en ajoutant une nouvelle brochure sur les conditions générales de la retraite et sur le calcul des rentes. Finalement, le développement et la mise en ligne des outils de planification de la retraite en fonction du profil personnel de chaque membre se sont poursuivis.

Formation

Une bonne gouvernance se fonde aussi sur la compétence des responsables et des dirigeants. Cela suppose évidemment une compétence préalable à la nomination ou à la désignation de membre d'un comité ou à titre de dirigeant, mais exige aussi des efforts permanents de perfectionnement et d'augmentation des connaissances. Poursuivant cet objectif, le Secrétariat a amélioré significativement l'offre de cours ou de sessions de formation autant aux nouveaux membres du Comité de retraite qu'à ceux déjà en place. Par ailleurs, la session de formation destinée aux nouveaux membres a fait l'objet de plusieurs aménagements. Des présentations ponctuelles ont aussi été données à l'occasion des réunions du Comité de retraite sur des sujets comme la jurisprudence récente ou les conséquences des événements économiques ou financiers. Des formations spécifiques sont aussi dispensées à des sous-comités concernant des instruments de placement plus complexes ou encore sur l'investissement responsable. Dans ce processus de mise à jour des connaissances, les employés du Secrétariat n'ont pas été négligés puisque, dans certains cas, ils étaient conviés aux formations offertes aux membres des comités et à d'autres qui leur ont été proprement destinées. Ces efforts à l'interne ont été complétés par un processus d'invitation des membres des comités aux formations offertes à l'externe soit par des organismes commerciaux, soit par la Régie des rentes du Québec.

Les ressources humaines

Comme mentionné dans le Mot du directeur général, le succès du RRUQ dépend en bonne partie de l'équipe du Secrétariat. Nous reproduisons ci-contre le profil des professionnels affectés directement à la gestion quotidienne du régime.

Nom	Titre	Nombre d'années au RRUQ	Nombre d'années d'expérience
Richard Laflamme Diplômé de l'Université Laval en administration et en comptabilité et de l'Institut canadien des valeurs mobilières	Directeur général	6	33
Louis Langlois, CFA Diplômé de l'Université Laval en administration des affaires Analyste financier certifié	Directeur des placements, de la comptabilité et du contrôle	12	24
Michel Montour, FICA, GPC Diplômé de l'Université Laval en actuariat Fellow de l'Institut canadien des actuaires Gestionnaire de placements canadien	Directeur de l'actuariat	12	20
Constant Deniger, LL.M. Diplômé de l'Université de Montréal en droit Admis au Barreau de Québec en 1976	Directeur des affaires juridiques et de la gouvernance	2	33
Julie LeBel, CHRA Diplômée de l'Université du Québec à Rimouski en administration des affaires	Directrice des services administratifs	9	30
Normand Belley, CFA Diplômé de l'Université Laval en administration des affaires Analyste financier certifié	Conseiller en placement	4	20
Mathieu Goulet, CFA Diplômé de l'Université de Sherbrooke en finance MBA Analyste financier certifié	Conseiller en placement	2	11
Pascal Carbonneau, CFA Diplômé de l'Université de Sherbrooke en finance MBA Analyste financier certifié	Analyste financier	1	9
Stéphane Desroches, CA Diplômé de l'Université Laval en administration des affaires et en sciences comptables Comptable Agréé	Coordonnateur à la comptabilité, au contrôle et à la conformité	Moins d'un an	12
Jérôme Lalande Diplômé de l'Université Laval en informatique mathématique	Coordonnateur des technologies de l'information	9	11
Alexandra Chartré Diplômée de l'Université Laval en actuariat	Coordonnatrice de l'actuariat	8	10
Alain Vachon, ASA Diplômé de l'Université Laval en actuariat Associé de la Société des Actuaires (SOA)	Conseiller en actuariat et en développement de systèmes de gestion	9	12
Stevie Lee Diplômée de l'Université de Montréal en mathématique, spécialisation en actuariat	Analyste en actuariat	Moins d'un an	13

Les technologies de l'information

Faits saillants 2009 sur l'utilisation des services en ligne

- 156 % de hausse des inscriptions au Profil Personnel
- 165 % de nouvelles inscriptions au relevé personnel électronique.
- 20 % de visites en plus sur notre site Internet (www.rruq.ca)

Le Secrétariat a entrepris en 2009 un important projet de développement informatique, celui de la refonte de son système de gestion des prestations. Ce travail s'échelonne sur une période de trois ans, pour une livraison du nouveau système à la fin de l'année 2011. Il sera doté d'un plus grand éventail de fonctionnalités, permettra une meilleure intégration de tous les processus opérationnels et fournira la possibilité de mettre en place une offre de service en ligne plus complète et plus évoluée, principalement par le biais du Profil personnel. Le tout, évidemment, dans le but de maintenir un haut taux de satisfaction des participants et des diverses clientèles du régime.

Le Profil personnel, lancé à la fin de l'année 2008, a vu son nombre de participants augmenter considérablement en 2009. La hausse a en effet été de 156 %, de décembre 2008 à décembre 2009. Certaines fonctionnalités, comme l'inscription aux rencontres individuelles, ont aidé à le faire connaître et à mousser sa popularité. L'option permettant de recevoir le relevé personnel de façon électronique a également été très utilisée, en hausse de 165 % depuis 2008. Dans les faits, environ 50 % des personnes inscrites au profil utilisent maintenant cette option.

Le site Internet n'est pas en reste puisqu'il a connu une hausse de fréquentation de près de 20 % par rapport à l'année dernière. Outre les pages du Profil personnel, les trois documents les plus consultés en 2009 sur notre site sont :

1. Communiqué sur la situation financière (2009-02)
2. Rapport annuel 2008
3. Communiqué sur l'indexation des rentes (2009-03)

Le volet « sécurité » n'est jamais négligé au Secrétariat du RRUQ. En 2009, nous avons mis en place un nouveau système de transfert de données sécurisé, qui complète les services déjà en place, afin de s'assurer qu'aucun document confidentiel ne soit transmis sans protection par Internet. Le Plan de continuité des affaires a été actualisé avec la mise en place d'un nouveau calendrier de suivi des travaux de sécurité informatique. Finalement, certains équipements réseaux ont été changés pour de plus performants, offrant ainsi une sécurité accrue.

Ce que nous réserve 2010

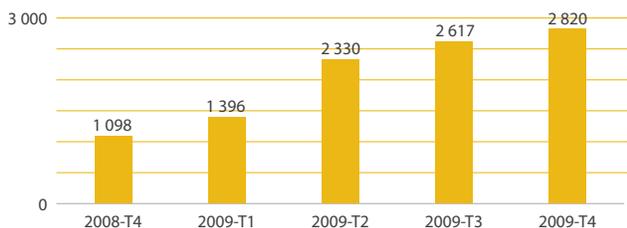
La majeure partie des efforts de l'équipe des technologies en 2010 sera dirigée vers le projet de développement visant à améliorer notre système de gestion des prestations. Une attention particulière sera donnée à l'analyse des nouveaux services Internet à développer pour mieux répondre aux besoins des participants et des établissements. Évidemment, l'équipe demeure attentive aux nouvelles tendances, aussi bien qu'aux menaces en sécurité informatique. Nous travaillons à ce que nos systèmes soient d'une fiabilité et d'une efficacité exemplaires.

Le saviez-vous ?

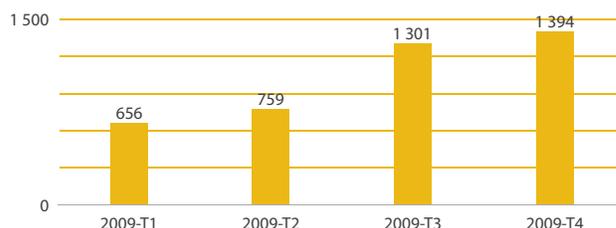
La production d'un relevé personnel coûte en moyenne quatre dollars au régime. Avec les 1 394 relevés qui sont maintenant envoyés uniquement sur support électronique, le régime réalise des économies annuelles d'environ 5 500 \$. En plus, il s'agit d'un bon geste pour l'environnement si l'on pense qu'un relevé compte une couverture de carton et environ 12 feuilles: nous avons donc utilisé, en 2009, 18 000 feuilles de moins!

Vous désirez vous aussi recevoir votre relevé personnalisé de façon électronique? Allez au www.rruq.ca et cliquez sur «Votre Profil personnel».

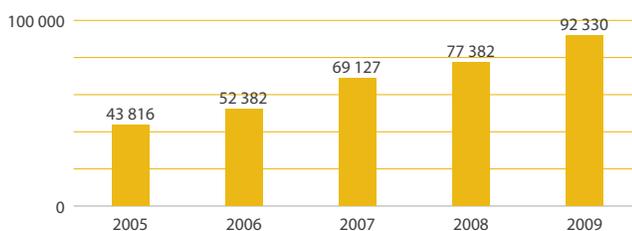
Nombre de participants inscrits au Profil personnel



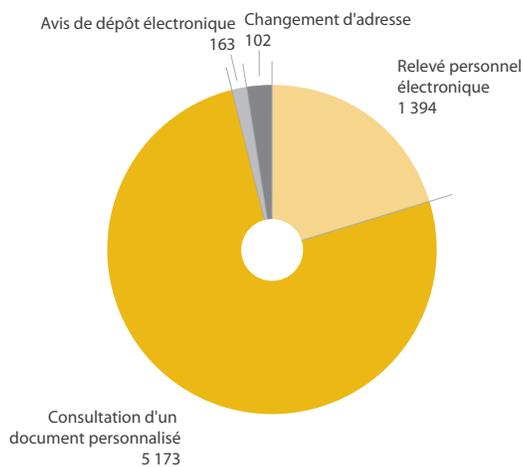
Relevés personnels électroniques



Visites sur le site Internet



Services les plus utilisés

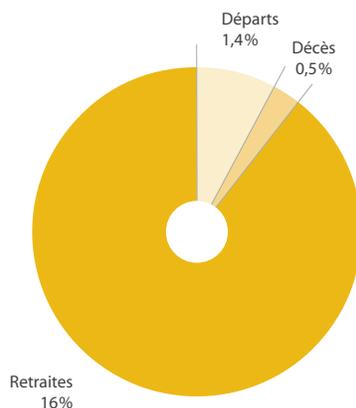


Volet éducatif

Combien coûtent les bénéfices de votre régime ?

En supposant un coût de 18% de la masse salariale et une indexation des rentes à 100%, la cotisation se répartit ainsi entre les trois grands types de bénéfices :

▮ Répartition de la cotisation en %



Voici un tableau qui détaille le coût en pourcentage de la masse salariale des prestations de retraite, qui représente 16 % de la masse salariale sur 18 %.

Bénéfices	Coût en pourcentage
Retraite anticipée à partir de 55 ans et 22 ans de service avec réduction subventionnée à 3%	1,20%
Retraite sans réduction à 55 ans et plus et au moins 32 ans de service	0,50%
Réversion à 50% de la rente du retraité à son conjoint lors du décès	0,80%
Reconnaissance de service lors de certains congés tels que maternité et maladie sans paiement de cotisation (exonération)	0,35%
Indexation à 100% de l'inflation	3,10%
Coût principal d'une rente normale et autres bénéfices	10,05%

Connaissez-vous la probabilité que la cotisation actuelle augmente ?

Selon une étude récente effectuée par la firme Mercer pour le compte du RRUQ, la probabilité que la cotisation totale dépasse 18% des salaires se situe à un peu plus de 20% entre 2012 et 2028.

Ces probabilités ont été établies à l'aide de 500 scénarios économiques projetés sur 20 ans et comportent plusieurs hypothèses. Ces résultats ne tiennent pas compte des mesures d'allègements temporaires d'une durée de trois ans pour le financement des régimes universitaires, tel qu'annoncé par le gouvernement du Québec.

Cette même étude révèle que sur 20 ans, il existe 75% de probabilité que le régime verse la pleine indexation sur le service reconnu à compter du 1^{er} janvier 2005.

Finalement, cette étude conclut que dans l'ensemble, le système de financement en place ayant pour objectif de stabiliser la cotisation fonctionne bien et le taux de cotisation actuel représente un taux soutenable à long terme et équitable entre les générations.

Rapport des comités

Le Comité de retraite ainsi que les comités auxquels sont déléguées différentes responsabilités traitent chaque année tous les dossiers qui permettent de confirmer que le rôle de fiduciaire est exercé dans le respect d'une entière gouvernance. On décrit ci-contre les principales activités de ces comités en 2009.

Synthèse des réunions pour 2009

Nom	Nombre de réunions	Dossiers traités
Comité de retraite	5	55
Comité exécutif	12	57
Comité de placement	7	42
Comité de vérification	3	17
Comité d'éthique et de déontologie	2	4

Comité de retraite

Au cours des cinq réunions tenues par le Comité de retraite en 2009, les membres ont œuvré principalement sur l'adoption officielle des valeurs de ce comité, la discussion et l'approbation du programme du colloque 2009 du RRUQ, l'étude et l'acceptation de devenir signataire des Principes de l'investissement responsable de l'ONU.

Par ailleurs, les résultats de l'étude de risque de l'actif/passif relié à la situation financière ont mené le comité à réfléchir à la meilleure façon de le communiquer dans l'année 2010.

Enfin, le nouveau plan stratégique 2009-2012 a été approuvé par le comité à la réunion tenue le 17 décembre 2009.

Comité exécutif

Le Comité exécutif a fixé exceptionnellement douze réunions en 2009. La raison de ce nombre élevé de rencontres concerne les discussions et la préparation du nouveau plan stratégique. Les autres dossiers touchent principalement le projet de loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, l'estimation de la situation financière du régime. Les membres ont été saisis des demandes d'allègement effectuées par le Secrétariat auprès de la Régie des rentes du Québec. Le comité a statué sur les priorités en matière d'interventions juridiques et de gouvernance; il a aussi approuvé quelques modifications au texte du Règlement du Régime.

Comité de placement

Pendant les sept réunions du Comité de placement en 2009, les membres ont analysé et discuté sur une base trimestrielle, des résultats et du suivi de tous les gestionnaires de portefeuille. Ils ont également rencontré la plupart de ces gestionnaires. Le comité a revu le processus de sélection des gestionnaires de fonds et les membres y ont apporté quelques améliorations. Une recherche d'un gestionnaire en actions des marchés émergents a mené à l'embauche de la firme Wellington, basée à Boston. Le dossier des Principes pour l'investissement responsable a pris sa source au Comité de placement qui en a recommandé l'adoption au Comité de retraite. De nouveaux placements privés ont aussi été analysés et approuvés. En dernier lieu, une firme de gestion de fonds de couverture (Innocap de la Banque Nationale) a été remerciée par le comité à la suite de quelques années de résultats décevants.

Comité de vérification

En 2009, le Comité de vérification a tenu trois réunions. Dans le respect de leur mandat, les faits marquants des activités des membres ont trait aux points suivants : recommander l'approbation des états financiers 2008 au Comité de retraite, recevoir les commentaires des vérificateurs externes pour 2008, évaluer le travail des vérificateurs et recommander leur nomination pour 2009. Les membres ont aussi approuvé le plan de vérification, ils ont revu certains éléments de contrôle interne, reçu et discuté du résultat de la vérification annuelle des données des établissements et enfin, questionné et obtenu l'information pertinente sur des stratégies ou des opérations de placements complexes ou inhabituelles.

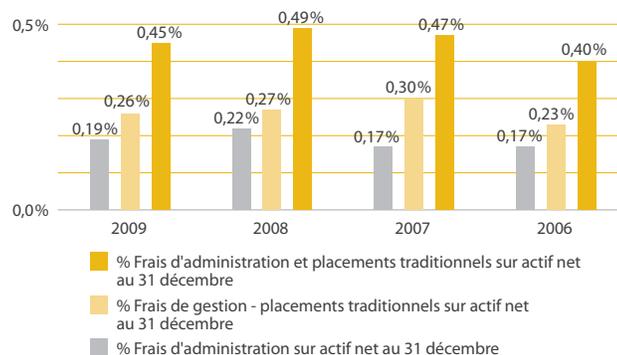
Comité d'éthique et de déontologie

Deux réunions ont eu lieu en 2009 pour ce comité. Les membres ont alors discuté de modifications apportées au Code de déontologie concernant les normes sur les cadeaux. Le comité a établi le processus de nomination, la durée du mandat et la rémunération des membres externes du comité. Les stratégies de promotion des valeurs du Comité de retraite ont été examinées. Enfin, comme chaque année, ce comité a regardé attentivement les déclarations d'intérêts financiers et d'antécédents judiciaires des membres de comités et des employés du Secrétariat.

Frais d'administration et de gestion

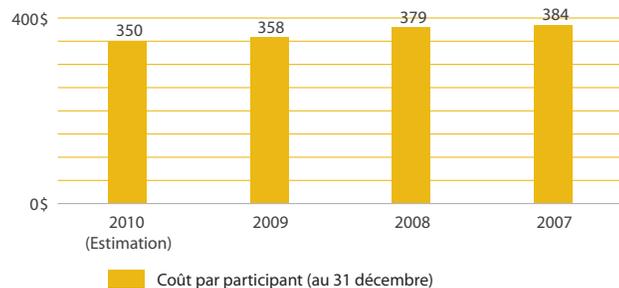
On retrouve, sur cette page, les coûts totaux d'administration du Régime et de gestion des différents portefeuilles confiés à des firmes d'experts externes. Rappelons que la nature du Régime (multiemployeurs) et la diversité des classes d'actif du portefeuille (ce qui en diminue le risque) ont pour conséquence d'augmenter les frais de gestion.

	2009	2008	2007	2006
Frais d'administration	4 340 256	4 387 096	4 310 184	3 962 708
Frais de gestion - placements traditionnels	5 663 254	5 017 836	6 788 164	4 920 087
Frais de gestion - placements alternatifs	8 490 420	9 002 936	8 638 217	8 553 192
Revenus de prêt de titres	(336 086)	(376 671)	(364 047)	(335 841)
Frais totaux d'administration et de gestion	18 157 844	18 031 197	19 372 518	17 100 146
Actif net (en milliers de dollars)	2 156 000	1 858 000	2 256 000	2 168 000
% Frais d'administration sur actif net au 31 décembre	0,19%	0,22%	0,17%	0,17%
% Frais de gestion - placements traditionnels sur actif net au 31 décembre	0,26%	0,27%	0,30%	0,23%
Sous-total	0,45%	0,49%	0,47%	0,40%
% Frais de gestion - placements alternatifs sur actif net au 31 décembre	0,39%	0,48%	0,38%	0,39%
% Frais totaux d'administration et de gestion sur actif net au 31 décembre	0,84%	0,97%	0,85%	0,79%



Gestion des dépenses

En 2009, le coût des frais d'administration (secrétariat et comités) correspond à 358 \$ par participant comparativement à 379 \$ en 2008, soit une diminution de 5,5%.



Nos coûts annuels peuvent être supérieurs à ceux d'autres régimes de retraite de notre taille, notamment parce que nous fournissons des services complets et directs aux participants issus de plusieurs employeurs.

Le Secrétariat a pour objectif de maintenir le coût par participant le plus bas possible, en tenant compte du niveau de l'inflation.

Les économies opérationnelles engendrées par l'utilisation accrue de la technologie serviront à améliorer davantage notre service.

Les placements

Les bénéfices d'être signataire des PRI :

On peut toujours s'interroger sur les bénéfices de rejoindre un tel regroupement, en voici quelques-uns :

- Un cadre de travail commun pour une prise en compte des questions ESG;
- La mise en place par le secrétariat des PRI d'un support produisant des guides techniques et facilitant la constitution de groupes de travail qui exploreront les questions présentant un intérêt pour tous;
- L'accès à des exemples de bonnes pratiques en provenance d'un réseau mondial de pairs;
- Des opportunités de collaborer avec d'autres signataires, de participer à des conférences et réduire les coûts de recherche et de mise en œuvre ;
- Des bénéfices de bonne réputation avec une diffusion publique de l'engagement de haut niveau pris, en ce qui concerne l'intégration des questions ESG.

Les Principes de l'investissement responsable (PRI)

Contexte

Depuis plusieurs années, les préoccupations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) se sont considérablement accrues, particulièrement alimentées par une série de scandales financiers aux répercussions importantes sur les années à venir. En outre, il appert que les changements climatiques peuvent engendrer des conséquences économiques et financières majeures qui représentent à la fois des risques importants, mais aussi des opportunités, en matière de placement. Dans ce contexte, le Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) s'est engagé dans une réflexion pour déterminer de quelle manière ces différents facteurs pourraient être intégrés dans son processus d'investissement, considérant qu'ils peuvent avoir un impact important sur les résultats financiers à long terme.

En 2005, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a pris l'initiative de regrouper un certain nombre d'investisseurs mondiaux pour voir la possibilité d'intégrer les éléments ESG dans l'analyse d'investissement et d'évaluation tout en respectant nos responsabilités fiduciaires. Cette initiative a débouché sur une série de principes qui sont aujourd'hui supportés par plusieurs centaines de signataires à travers le monde. Le RRUQ fait partie de cette liste depuis novembre 2009.

Les Principes

Les Principes sont les suivants :

1. Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.
2. Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

Les Principes de l'investissement responsable (PRI) sont volontaires et s'appliquent dans la mesure où ils sont compatibles avec nos responsabilités fiduciaires. Afin d'assurer la crédibilité du processus, les signataires doivent adopter l'approche «se conformer ou expliquer» qui consiste à indiquer comment ils appliquent les Principes ou à fournir une explication lorsqu'ils ne s'y conforment pas.

L'engagement

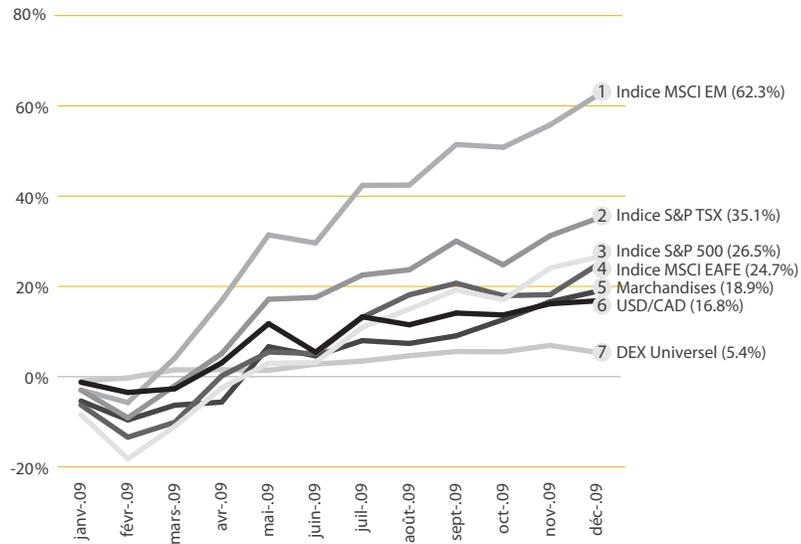
Les Principes de l'investissement responsable ont été établis par un groupe international d'investisseurs en raison de l'importance croissante des questions ESG pour les pratiques d'investissement. Ce processus a été institué par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies en 2005.

En signant ces principes, nous nous engageons publiquement, en tant qu'investisseurs, à les adopter et à les appliquer dans la mesure où cela est compatible avec nos responsabilités fiduciaires. Nous nous engageons également à évaluer l'efficacité et à améliorer le contenu des Principes avec le temps. Nous sommes convaincus que cela nous rendra plus à même de répondre à nos engagements envers les bénéficiaires et nous permettra de mieux faire concorder nos activités d'investissement avec les intérêts généraux de la société.

Les rendements

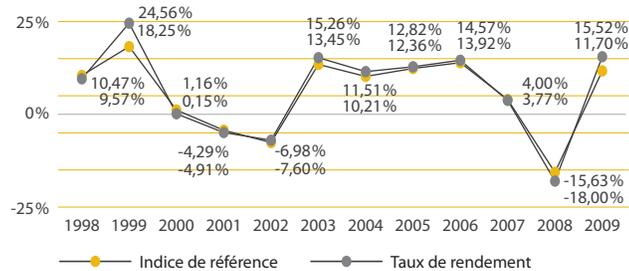
L'anticipation d'une reprise économique mondiale engendre une remontée importante des principaux marchés boursiers. L'intervention sans précédent des gouvernements et banques centrales empêche les économies mondiales de glisser en dépression.

Rendement obtenu par les indices en 2009 (devises locales)



Il y a à peine plus de 12 mois, la faillite de Lehman Brothers poussait les marchés au bord du précipice. Un an plus tard, l'intervention du gouvernement et des banques centrales anime l'espoir d'une reprise économique mondiale. Profitant d'une remontée des principaux marchés boursiers, la caisse de retraite termine l'année 2009 avec un rendement de 15,52%, soit 382 points centésimaux de mieux que le portefeuille de référence avec 11,70%.

Comparaison du rendement du RRUQ avec celui de la cible Rendement année après année



Le graphique ci-dessus ainsi que le tableau suivant illustrent le rendement de la caisse sur une longue période en comparaison avec notre portefeuille de référence.

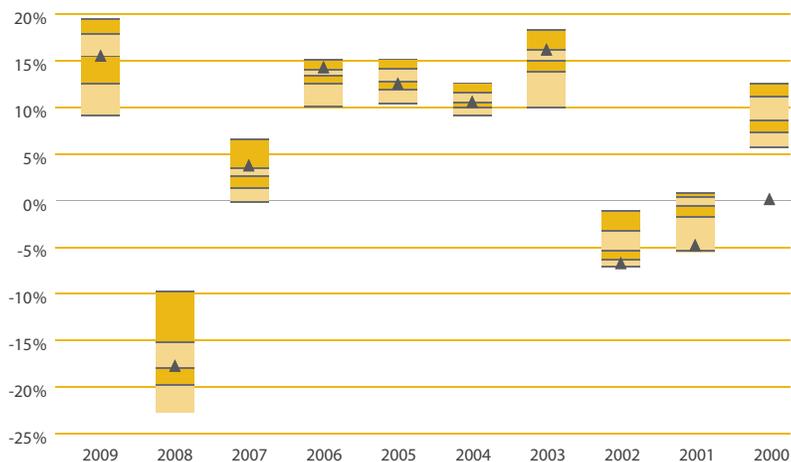
Année	Rendement annuel (%)	Rendement annualisé (%)									
		2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	
2009	15,52	-2,67	-0,57	3,02	4,91	5,98	7,26	5,37	4,17	3,76	
	11,70	-2,92	-0,67	2,79	4,64	5,55	6,64	4,75	3,70	3,44	
2008	-18,00	-7,75	-0,84	2,41	4,17	5,94	3,99	2,83	2,53		
	-15,63	-6,33	-0,02	2,94	4,36	5,82	3,79	2,74			
2007	3,77	9,04	10,28	10,59	11,51	8,19	6,22	5,44			
	4,00	8,85	10,01	10,06	10,73	7,44	5,68				
2006	14,57	13,69	12,96	13,53	9,10	6,63	5,68				
	13,92	13,14	12,15	12,47	8,14	5,96					
2005	12,82	12,16	13,19	7,77	5,11	4,26					
	12,36	11,28	12,00	6,74	4,43						
2004	11,51	13,37	6,14	3,26	2,63						
	10,21	11,81	4,93	2,54							
2003	15,26	3,55	0,65	0,53							
	13,45	2,38	0,11								
2002	-6,98	-5,94	-3,96								
	-7,60	-5,96									
2001	-4,90	-2,41									
	-4,29										
2000	0,15										
	1,16										

■ Caisse Globale
□ Portefeuille de référence

Il est intéressant de noter que sur des périodes d'un an jusqu'à dix ans sans exception, nous avons surpassé ce portefeuille de référence

Rendement annuel - RRUQ

Comparaison avec l'Univers RBC Dexia¹ (Caisses de plus de 1 milliard \$)
Périodes se terminant le 31 décembre



	Rendement annuel									
▲ RRUQ	15,52%	-18,00%	3,77%	14,57%	12,82%	11,51%	15,26%	-6,98%	-4,90%	0,15%
5 ^e Centile	19,51%	-9,70%	6,59%	15,14%	15,10%	12,61%	18,33%	-1,03%	0,80%	12,61%
25 ^e Centile	18,04%	-15,31%	3,55%	14,19%	14,17%	11,64%	16,22%	-3,22%	0,35%	11,29%
Médiane	15,48%	-18,44%	2,54%	13,37%	12,79%	10,65%	15,14%	-5,31%	-0,59%	8,61%
75 ^e Centile	12,54%	-19,71%	1,35%	12,54%	11,92%	10,07%	13,94%	-6,42%	-1,83%	7,34%
95 ^e Centile	9,14%	-22,71%	-0,06%	10,19%	10,49%	9,09%	10,00%	-7,18%	-5,54%	5,74%

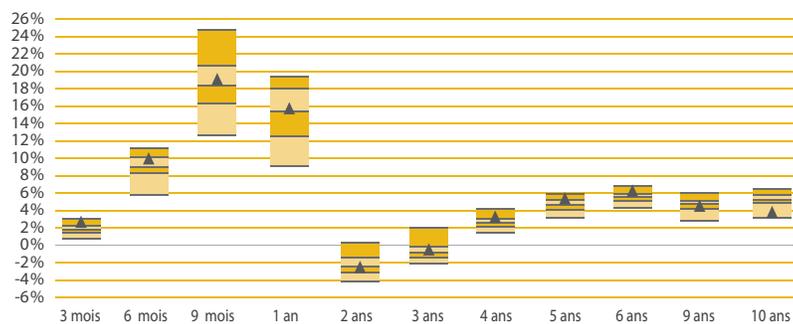
Rang Quartile

Caisse Globale - RRUQ	Q2	Q2	Q1	Q1	Q2	Q2	Q2	Q4	Q4	Q4
-----------------------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

¹ L'univers RBC Dexia est composé des caisses de retraite et gestionnaires de placements du Canada dont la garde de valeur est effectuée par RBC Dexia.

Rendement annualisé - RRUQ

Comparaison avec l'Univers RBC Dexia¹ (Caisses de plus de 1 milliard \$)
Périodes se terminant le 31 décembre 2009



	Rendement annualisé										
▲ RRUQ	2,58%	9,71%	18,82%	15,52%	-2,67%	-0,57%	3,02%	4,91%	5,98%	4,17%	3,76%
5 ^e Centile	2,97%	11,25%	24,89%	19,51%	0,30%	2,07%	4,25%	6,00%	6,78%	6,06%	6,40%
25 ^e Centile	2,36%	10,24%	20,78%	18,04%	-1,34%	-0,12%	3,19%	5,17%	6,06%	5,11%	5,68%
Médiane	1,84%	9,04%	18,38%	15,48%	-2,37%	-0,75%	2,55%	4,58%	5,59%	4,88%	5,26%
75 ^e Centile	1,47%	8,25%	16,27%	12,54%	-3,07%	-1,32%	2,15%	4,10%	5,11%	4,30%	4,84%
95 ^e Centile	0,88%	5,75%	12,70%	9,14%	-4,06%	-2,05%	1,44%	3,18%	4,40%	2,78%	3,15%

Rang Quartile

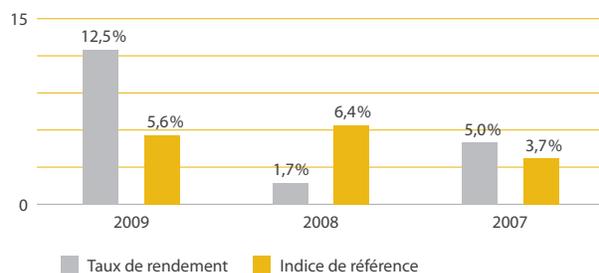
Caisse Globale - RRUQ	Q1	Q2	Q2	Q2	Q3	Q2	Q2	Q2	Q2	Q4	Q4
-----------------------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

¹ L'univers RBC Dexia est composé des caisses de retraite et gestionnaires de placements du Canada dont la garde de valeur est effectuée par RBC Dexia.

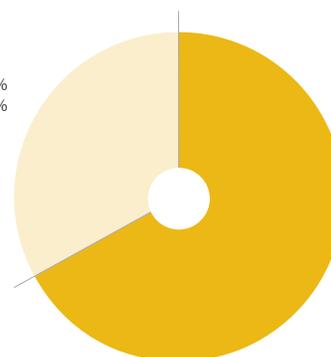
Rappelons que les données apparaissant aux tableaux ci-haut doivent être interprétées avec grande prudence puisque la répartition du portefeuille et la maturité des régimes de retraite faisant partie de l'Univers RBC Dexia se veut très variée et peut être bien différente de celle du RRUQ

Revenus fixes

Revenus fixes



Portefeuille 33,2%
Cible 32%

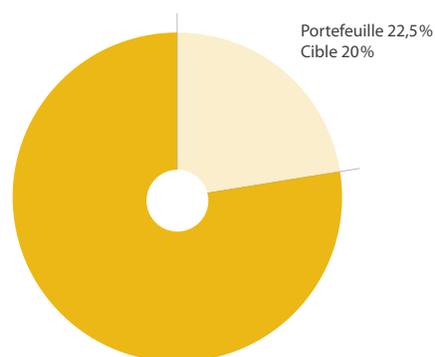
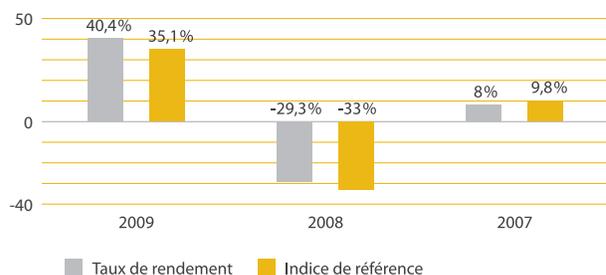


Après une année 2008 où l'ampleur de la crise financière atteignait des niveaux historiques sans précédent, 2009 se démarque par un retour à la prise de risque. Un contexte qui favorise un rétrécissement des écarts de crédit et par conséquent une hausse des prix des obligations de sociétés. Alors que nos gestionnaires retranchaient 469 points centésimaux en 2008, ces derniers en ajoutent 691 en 2009. De plus, nous avons continué l'allongement de la durée du portefeuille pour mieux apparier les actifs du régime avec son passif par un transfert de près de 101 M\$ du mandat de durée «universel» au mandat «long terme». Aussi, nous avons augmenté la pondération des titres à revenu fixe de 2% passant de 30% à 32% pour tenir compte de la diminution des autres placements alternatifs qui ont subi une baisse de 2%.

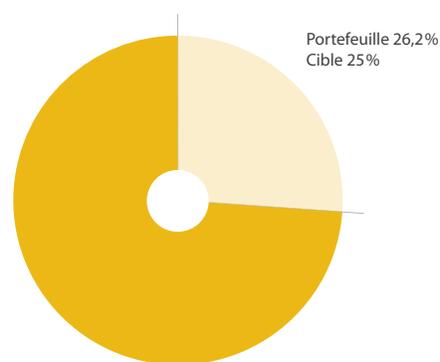
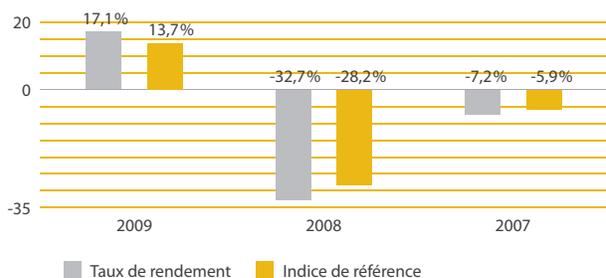


Actions canadiennes et étrangères

Actions canadiennes



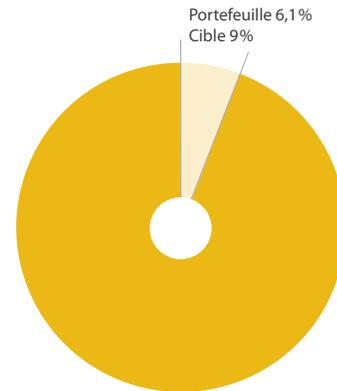
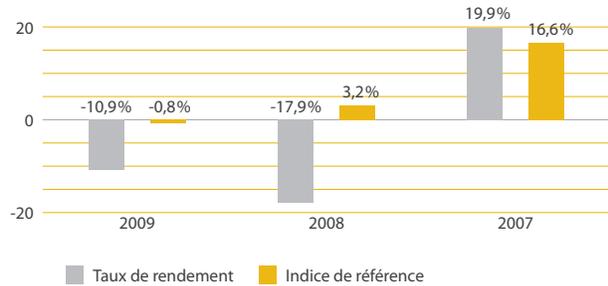
Actions étrangères



À la suite d'un début d'année où les marchés boursiers poursuivaient leur descente amorcée en 2008, l'injection massive de liquidité par les gouvernements et banques centrales apportait un regain important dans les principaux marchés boursiers mondiaux en deuxième moitié d'année. Par une sélection adéquate de titres boursiers, nos gestionnaires en actions canadiennes ajoutaient 530 points centésimaux à l'indice de référence le S&P/TSX qui terminait l'année avec un rendement de 35,05%. Quant à la structure d'actions étrangères, l'année se termine avec 347 points centésimaux de plus que l'indice de référence le MSCI ACWI (ex-Canada) à 13,66%. Cette valeur ajoutée importante s'explique entre autres par une gestion tactique favorable de la devise américaine avec un gain de 3,9 M\$ et une contribution non négligeable par notre gestionnaire en actions mondiales, surpassant l'indice de référence par 11,41%.

Immobilier et concessions

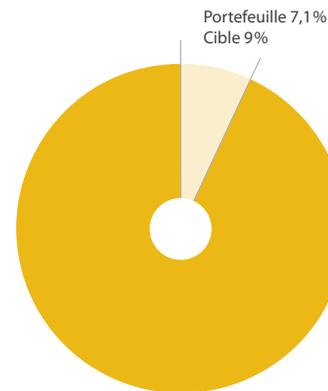
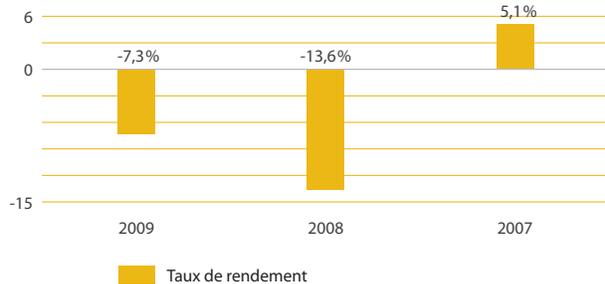
Immobilier et concessions



Dans un contexte de récession mondiale, le secteur de l'immobilier reste pris avec des taux d'occupation particulièrement élevés et des valorisations en baisse surtout aux États-Unis et en Europe. Cette situation affecte négativement nos investissements dans le portefeuille en immobilier ce qui explique notre sous-performance de 10,07% par rapport à l'indice de référence IPD Canada. Les concessions forestières et agricoles font toujours l'objet d'études par le Comité de placement, considérant ce type d'investissement particulièrement approprié pour une caisse de retraite par l'inflation.

Placements privés et infrastructure

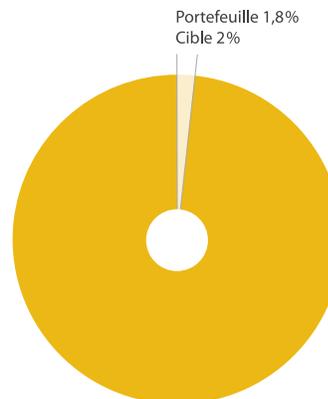
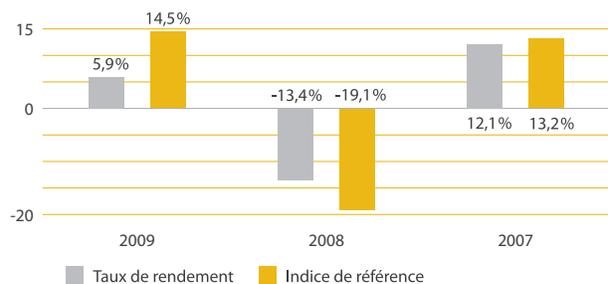
Placements privés et infrastructure



Lorsque le financement reste difficile pour le placement privé, les investissements se font plus rares. Les gestionnaires mettent alors l'accent sur la consolidation de leurs différents placements. Notre rendement négatif s'explique en grande partie par notre investissement dans Sword Energie qui est exposé fortement au gaz naturel. Nos fonds de capital de risque figurent aussi parmi les secteurs subissant une importante valorisation à la baisse en 2009. Par contre, pour profiter d'opportunités qui pourraient se présenter dans les prochaines années et tout particulièrement celle de la dette en détresse où le taux de défaut des entreprises devrait continuer d'augmenter, nous croyons que l'ajout de la firme Oaktree qui gère des obligations à haut rendement (high yield) basée aux États-Unis amènera une expertise bénéfique pour le portefeuille.

Autres placements alternatifs

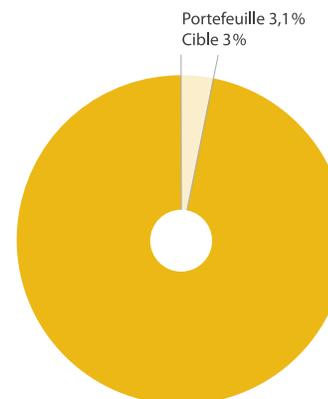
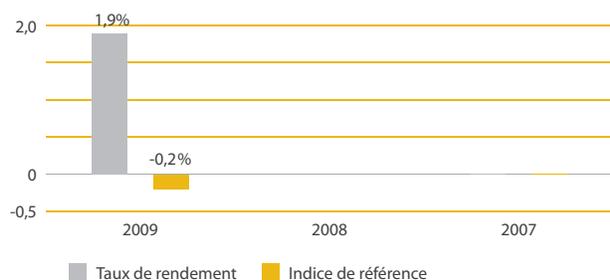
Autres placements alternatifs



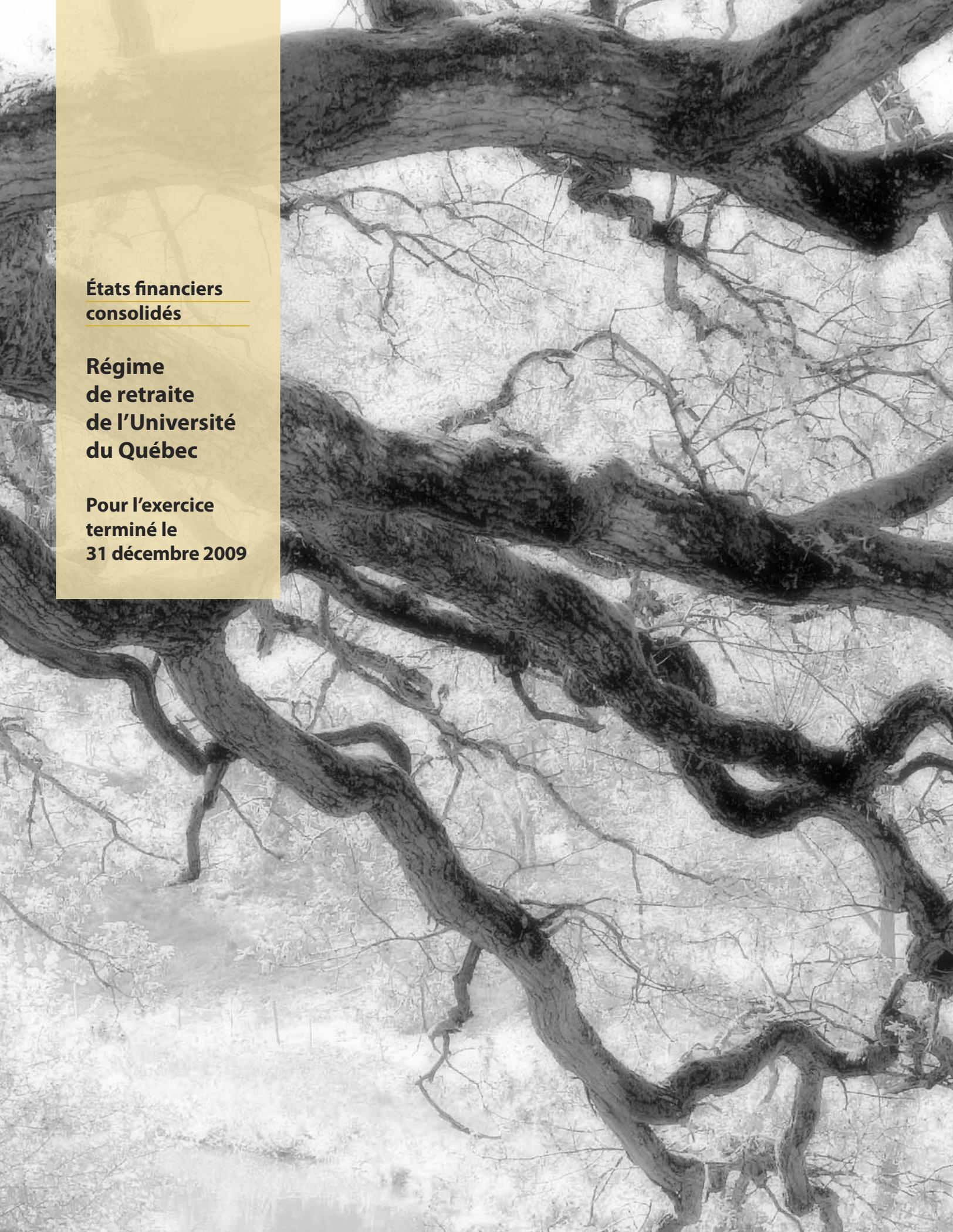
Actuellement, cette classe d'actif ne comprend que des fonds de fonds de couverture. Nous avons mis fin à deux mandats, Innocap et Northwater, pour des résultats sous les attentes et l'utilisation de stratégies qui amenaient peu de diversification à la caisse. Ce faisant, notre exposition à cette classe passe de 4 % à 2 %. Notre rendement positif, mais inférieur à l'indice de référence par 864 points centésimaux, découle d'une position en encaisse importante dans un de nos fonds de fonds de couverture.

Commodités

Commodités



L'objectif recherché en investissant dans cette nouvelle classe d'actif, en début d'année 2009, consiste à obtenir une meilleure protection du capital contre une possible remontée de l'inflation. Notre valeur ajoutée de 214 points centésimaux s'explique par un positionnement avantageux sur certains contrats de produit de base, notamment le pétrole et le gaz naturel.



**États financiers
consolidés**

**Régime
de retraite
de l'Université
du Québec**

**Pour l'exercice
terminé le
31 décembre 2009**

États financiers et notes afférentes

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

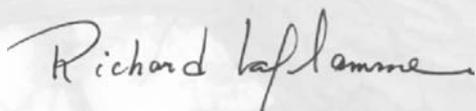
Les états financiers du Régime de retraite de l'Université du Québec ont été produits par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la justesse des données présentées, y compris les montants devant être nécessairement fondés sur le jugement et sur des estimations. Ces états financiers respectent les conventions comptables qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers.

Des systèmes de contrôle interne et des procédés d'appoint sont maintenus pour fournir l'assurance que les opérations sont autorisées, que l'actif du Régime est préservé et que les registres sont tenus avec exactitude. Ces contrôles comprennent des normes de qualité pour l'engagement et la formation du personnel, un Règlement intérieur, une structure organisationnelle où la répartition des tâches est nettement définie, avec obligation de rendre compte du rendement, ainsi que la communication des politiques et des directives à tous les échelons.

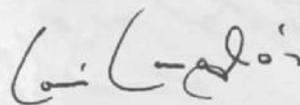
La responsabilité des états financiers incombe au Comité de retraite conformément aux lois et règlements qui le régissent, secondé par le Comité de vérification. Celui-ci se compose de six administrateurs ne faisant partie ni des cadres ni du personnel du Secrétariat du Régime. De plus, le Comité examine les recommandations que font les vérificateurs externes en vue d'améliorer le contrôle interne, ainsi que leur mise en application par la direction. Dans l'exercice de ses fonctions, le Comité rencontre régulièrement la direction et les vérificateurs externes pour décider de la portée et du choix du moment de leurs vérifications respectives, examiner leurs constatations et s'assurer qu'ils s'acquittent bien de leurs responsabilités. Ce Comité a révisé les états financiers et a recommandé l'approbation au Comité de retraite.

Les vérificateurs externes du Régime, Samson Bélair Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l., ont effectué une vérification indépendante des états financiers selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Leur vérification a comporté les sondages et autres procédés qu'ils ont jugé nécessaires pour exprimer leur opinion dans leur rapport à l'administrateur. Les vérificateurs externes ont libre accès au Comité de vérification pour discuter de leur vérification et de leurs constatations quant à l'intégrité de la présentation des renseignements financiers et à la fiabilité des systèmes de contrôle interne.

Le directeur général



Le directeur des placements,
du contrôle et de la comptabilité



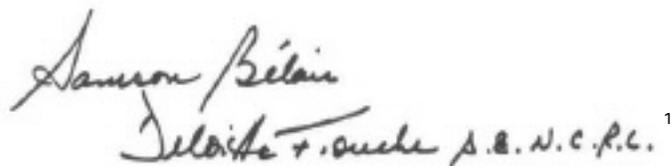
Rapport des vérificateurs

Aux membres du Comité de retraite du
Régime de retraite de l'Université du Québec

Nous avons vérifié l'état consolidé de l'actif net disponible pour le service des prestations et l'état consolidé des obligations relatives aux prestations du **Régime de retraite de l'Université du Québec** au 31 décembre 2009 ainsi que l'état consolidé de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Régime. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net disponible pour le service des prestations et des obligations relatives aux prestations du Régime au 31 décembre 2009 ainsi que de l'évolution de son actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Samson Bélaïr
Deloitte + Touche s.e.n.c.r.l. ¹

Comptables agréés

Le 26 mars 2010

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 10211

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

État consolidé de l'actif net disponible pour le service des prestations

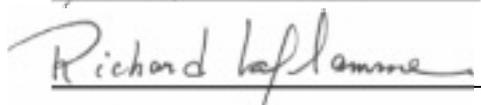
Au 31 décembre 2009, avec chiffres correspondants de 2008
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Actif		
Placements (note 3)		
Effets commerciaux	9 268	31 114
Obligations et fonds d'obligations (note 3a)	658 624	542 888
Actions et fonds d'actions (note 3b)	861 640	651 451
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme (note 3c)	235 574	113 937
Fonds et prêts hypothécaires (note 3d)	45 231	44 478
Fonds de couverture	38 259	128 315
Placements privés (note 3e)	152 559	149 149
Placements immobiliers (note 3f)	129 009	154 303
Encaisse des fiduciaires	5 491	9 122
	2 135 655	1 824 757
Créances		
Cotisations à recevoir des membres	4 718	5 668
Cotisations à recevoir des employeurs	4 997	4 135
Revenus de placements à recevoir	5 354	6 597
Transactions sur placements en voie de règlement	2 160	17 435
Autres créances à recevoir	371	41
	17 600	33 876
Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres (note 5)	373	3 962
Immobilisations et autres actifs	415	298
Encaisse	6 989	6 264
	7 777	10 524
Total de l'actif	2 161 032	1 869 157
Passif		
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres (note 5)	373	3 962
Transactions sur placements en voie de règlement	2 144	5 169
Charges à payer	2 097	1 511
Cotisations à rembourser	242	732
Total du passif	4 856	11 374
Actif net disponible pour le service des prestations	2 156 176	1 857 783

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Comité de retraite,

 , président

 , secrétaire

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

État consolidé de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

Exercice terminé le 31 décembre 2009, avec chiffres correspondants de 2008
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Activités de placements (note 4)		
Revenus de placements	109 918	14 268
Pertes réalisées sur placements	(43 754)	(62 156)
Variation de la juste valeur des placements	219 316	(355 223)
	285 480	(403 111)
Gestion des placements et garde des valeurs	(14 154)	(14 024)
Revenus nets (pertes nettes) de placements	271 326	(417 135)
Activités d'administration du règlement		
Cotisations (note 6)		
Cotisations des membres	44 623	44 039
Cotisations des employeurs	43 468	41 931
Transferts d'autres régimes	17 501	6 526
	105 592	92 496
Autres revenus	35	37
Revenus	105 627	92 533
Prestations		
Prestations de retraite	(67 306)	(58 715)
Remboursements de cotisations	(4 499)	(8 153)
Transferts à d'autres régimes	(2 415)	(2 799)
	(74 220)	(69 667)
Revenus nets d'administration du règlement	31 407	22 866
Frais d'administration (note 7)	(4 340)	(4 387)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net disponible pour le service des prestations	298 393	(398 656)
Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice	1 857 783	2 256 439
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice	2 156 176	1 857 783

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

État consolidé des obligations relatives aux prestations

Exercice terminé le 31 décembre 2009, avec chiffres correspondants de 2008
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Valeur actuarielle des prestations constituées		
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice provenant de :		
Modifications des méthodes et hypothèses actuarielles	(6 228)	22 648
Intérêts cumulés sur les prestations	133 145	127 549
Prestations constituées selon la pleine indexation	91 044	87 888
Écart des prestations constituées entre la pleine indexation et l'indexation prévue au Régime	(18 957)	(17 760)
Prestations versées	(56 684)	(63 105)
Provision pour le règlement de l'équité salariale	-	17 000
Perte d'expérience	40 707	5 915
Augmentation nette de la valeur actuarielle des prestations constituées	183 027	180 135
Valeur actuarielle des prestations constituées au début de l'exercice selon l'indexation prévue au Régime	2 287 905	2 107 770
Valeur actuarielle des prestations constituées à la fin de l'exercice selon l'indexation prévue au Régime	2 470 932	2 287 905
Écart des passifs entre la pleine indexation et l'indexation prévue au Régime (note 10)	68 223	49 266
Valeur actuarielle des prestations constituées à la fin de l'exercice selon la pleine indexation (note 9)	2 539 155	2 337 171

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

1. Description du Régime

La description du Régime de retraite fournie ci-dessous ne constitue qu'un résumé. Les lecteurs devront consulter le texte du règlement du Régime s'ils désirent une information plus complète. Le texte est accessible notamment par l'entremise du site www.rruq.ca, dans la section « Régime ».

Généralités

Les salariés de l'Université du Québec, de ses établissements et des autres unités désignées dans le règlement du Régime participent à un régime de retraite contributif à prestations déterminées. Ce Régime est administré par un comité de retraite paritaire composé de membres désignés par les employeurs et les employés des divers organismes participant au Régime ainsi que d'autres membres prévus à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec.

Le Régime est enregistré selon la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec. Le Régime est une fiducie de pension enregistrée au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* et il est exempté d'impôt.

Politique de capitalisation

Les fonds du Régime proviennent des cotisations et des revenus générés par les placements de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions du Régime. Les participants et l'Université cotisent selon une base paritaire. Le taux de cotisation est fixé par le Comité de retraite, sur recommandation de l'actuaire (voir note 6).

Prestations au titre des services

Un participant actif a droit à une rente normale de retraite dès qu'il respecte l'un des critères suivants :

- a) il a atteint 35 ans de service;
- b) il a atteint 55 ans d'âge et accumulé 32 ans de service;
- c) il a atteint l'âge normal de retraite de 65 ans ou l'âge de 60 ans pour les femmes qui participaient au Régime le 1^{er} juin 1975.

La rente annuelle normale d'un membre est basée sur le traitement moyen du membre pour les cinq (5) années les mieux rémunérées lors de sa participation au Régime. Le montant de la rente est fixé à 2 % de ce traitement moyen par année de participation.

À compter de soixante-cinq (65) ans, la rente annuelle est réduite de 0,7 % du traitement moyen jusqu'à concurrence de la moyenne du maximum des gains admissibles au sens du Régime de rentes du Québec pour les années correspondantes.

Prestations au décès

Au décès d'un membre non retraité ayant moins de dix (10) ans de service, son conjoint ou, à défaut, ses ayants cause reçoivent un montant forfaitaire conformément aux dispositions du Régime.

Au décès d'un membre non retraité ayant dix (10) ans et plus de service ou au décès d'un membre retraité, une rente égale à 50 % de la rente créditée au membre est versée au conjoint survivant. Si le décès survient après la retraite, la rente est de 60 % à moins que le conjoint n'ait renoncé au 10 % supplémentaire au moment de la prise de retraite. Les enfants à charge reçoivent chacun une rente égale à 10 % (maximum de 40 %) ou, en l'absence de conjoint, à 20 % de la rente créditée au membre (maximum de 80 %). En l'absence de conjoint et d'enfants, un montant forfaitaire est versé conformément aux dispositions du Régime.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

1. Description du Régime (suite)

Remboursement ou transfert lors d'une cessation d'emploi

À la cessation d'emploi, et ce, conformément aux dispositions du règlement du Régime, un membre peut choisir de se voir accorder une rente différée ou de recevoir un montant forfaitaire correspondant à la valeur de la rente différée et des cotisations excédentaires calculées en vertu de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec.

Indexation et réserve pour indexation

Les rentes versées sont indexées annuellement selon l'indice des rentes du Québec.

Certaines dispositions particulières peuvent s'appliquer pour un membre ayant bénéficié d'un transfert de service en provenance d'un autre organisme.

Une clause d'indexation partielle répondant a minima de la loi s'applique pour les rentes différées.

Pour la participation effectuée après le 31 décembre 2004, les rentes sont indexées annuellement selon le ratio des indices des rentes du Québec, auquel on soustrait 3 %. Le résultat de cette opération ne peut toutefois être inférieur à l'unité.

Une réserve pour indexation est constituée et est égale à l'écart entre le passif actuariel calculé à partir d'une hypothèse de pleine indexation, et le passif actuariel calculé à partir d'une hypothèse d'indexation réduite de 3 %, soit celle prévue au Régime. Le montant de cette réserve ne peut excéder l'écart entre la valeur actuarielle net de l'actif du Régime et le passif actuariel calculé selon l'indexation prévue au Régime (voir note 10).

Cette réserve doit servir à verser l'indexation requise pour la participation effectuée après le 31 décembre 2004 afin de faire en sorte que les rentes en cours de paiement soient ajustées selon la formule d'indexation prévue pour la participation effectuée avant le 1^{er} janvier 2005.

2. Principales conventions comptables

Modification de conventions comptables

Le Régime a adopté les recommandations suivantes du Manuel de l'ICCA :

Instruments financiers

En janvier 2009, le Régime a adopté l'abrégé des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-173 intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers », selon lequel la juste valeur des instruments financiers (y compris les instruments financiers dérivés) doit tenir compte du risque de crédit de la contrepartie en ce qui concerne les actifs et du risque de crédit du Régime en ce qui concerne les passifs. L'adoption de cet abrégé n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Régime.

Le Régime a également adopté les modifications apportées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») au chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers – informations à fournir ». Ces modifications exigent de présenter dans les états financiers la répartition des évaluations à la juste valeur des instruments financiers selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

Modification de conventions comptables (suite)

Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 – techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Les informations exigées sont fournies dans la note 3h.

Présentation générale

Les états financiers consolidés sont basés sur la convention de la continuité de l'exploitation et présentent la situation financière globale du Régime de retraite considéré comme une entité distincte, indépendante de son promoteur et de ses participants. Ils sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les comptes du Régime de retraite de l'Université du Québec et de ses quatre filiales détenues en propriété exclusive, soit 4417925 Canada inc., 4491149 Canada inc., 6714919 Canada Limited et 6982620 Canada inc.

Placements

Les placements sont présentés à leur juste valeur de la façon suivante :

Les effets commerciaux sont présentés au coût, ce qui correspond à leur juste valeur compte tenu de leurs échéances à court terme.

Les obligations sont évaluées en fonction des cours moyens de clôture. Leur valeur estimative est calculée au moyen de flux de trésorerie actualisés selon le rendement actuel du marché et de titres comparables, le cas échéant, lorsque les cours moyens ne sont pas disponibles.

Les actions sont évaluées selon le cours à la clôture des marchés boursiers.

La juste valeur des fonds de couverture, des unités de fonds communs d'obligations, d'actions, hypothécaires et immobiliers, est déterminée à partir de la valeur de l'actif net soumise par chacun des gestionnaires et administrateurs de ces fonds.

Les prêts hypothécaires sont composés de titres de longue durée dont le taux d'intérêt est ajusté annuellement selon l'indice canadien des prix à la consommation. Compte tenu des taux à court terme appliqués sur ces prêts, leur juste valeur est considérée comme équivalente à leur valeur en capital.

La juste valeur estimative des sociétés en commandite présentée dans les placements privés et immobiliers est déterminée à partir de techniques d'évaluation appropriées et des meilleures estimations soumises par chacun des gestionnaires et administrateurs de ces placements.

Les contrats à terme n'ont aucun coût à la date de fin d'exercice puisqu'ils font l'objet d'une réalisation quotidienne. La juste valeur des contrats sur devises est établie en fonction de leur valeur de liquidation à la fin de l'exercice financier.

Les achats et ventes des placements et de contrats sur produits dérivés sont comptabilisés à la date de l'opération de la transaction (la date à laquelle les risques et les avantages importants ont été transférés).

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

Opérations de prêts de titres

Le Régime prête des titres qu'il détient à des tiers et reçoit en garantie des titres ou des contreparties en espèces. Dans le cadre des opérations de prêts de titres, un passif est constaté à l'égard des contreparties reçues en espèces de la part des emprunteurs sous le poste « *Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres* ». Par conséquent, un actif est comptabilisé pour les montants des contreparties reçues, sous le poste « *Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres* ».

Les titres prêtés n'ont pas fait l'objet de décomptabilisation, conformément aux critères établis.

Revenus de placement

Les revenus de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice à mesure qu'ils sont gagnés. Les revenus de placements comprennent également les gains et pertes réalisés et non réalisés. Ces derniers représentent l'écart entre la juste valeur du placement en fin d'exercice et celle en début d'exercice ou le coût initial si les titres ont été achetés en cours d'exercice.

Les revenus provenant des fonds communs et des placements alternatifs sont comptabilisés au brut, c'est-à-dire que les honoraires de gestion qui sont déduits par les gestionnaires à même les revenus de ces placements sont présentés dans les états financiers sous la rubrique « *Gestion des placements et garde des valeurs* ».

Conversion de devises étrangères

Les éléments d'actif et de passif en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de l'enregistrement des transactions. Les gains ou les pertes résultant des fluctuations dans les taux de change sont reflétés à l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, au poste des revenus de placements.

Immobilisations

Le mobilier, les équipements et les logiciels informatiques sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes correspondant à la durée de vie utile de ces biens. Les améliorations locatives sont amorties de façon linéaire sur la durée initiale du bail.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada nécessite l'utilisation d'estimations ainsi que la formulation d'hypothèses qui ont un effet sur les montants des éléments d'actif et de passif présentés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les postes de revenus et de dépenses s'y rapportant. Par conséquent, les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

3. Placements

Conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec, le Comité de retraite s'est doté d'un Énoncé de la politique de placement qui doit être vu comme l'expression des principales stratégies et règles que le Comité s'est fixées pour la gestion de l'actif et du capital. Cet énoncé doit être revu minimalement aux cinq ans.

Le premier objectif de l'Énoncé de la politique de placement est de s'assurer que les rendements futurs seront suffisants pour assurer le versement des rentes de retraite promises et permettront l'indexation intégrale des rentes pour le service rendu à compter de 2005. De plus, le Comité de retraite vise à ce que les rendements contribuent à générer un taux de cotisation raisonnablement stable et minimise la probabilité que le taux de cotisation dépasse 18 %. Pour ce faire, la nature des engagements, notamment leur échéance ainsi que leur sensibilité aux taux d'intérêt ainsi qu'à l'inflation ont été prises en considération dans l'élaboration du document.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

Gestion des risques

Le risque est défini comme la probabilité de ne pas atteindre les objectifs poursuivis et l'ampleur des conséquences, le cas échéant. Les risques suivants ont été définis et les mesures suivantes ont été prises pour réduire cette probabilité :

Crédit

Risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les titres de marché monétaire doivent avoir une cote de crédit minimale. Aussi, les actifs du Régime sont limités à un certain pourcentage dans des obligations de pays émergents et dans des obligations corporatives de pays développés dont la cote de crédit est inférieure à un seuil déterminé.

De plus, les mandats de gestion externe prévoient des limites quant au pourcentage des actifs pouvant être investi dans des obligations qui ne sont ni émises ni garanties par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne et dans des titres adossés à des actifs ou garantis par des créances.

L'ensemble des actifs financiers soumis à ce risque représente 730 723 000 \$ et est composé des effets commerciaux, des obligations, des prêts hypothécaires et des créances.

Devises

Risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

En général, le risque de change relatif à des placements étrangers n'est pas couvert en ce qui concerne l'équité, mais est couvert en ce qui concerne le revenu fixe. La couverture du risque de change relatif à des placements étrangers qui peuvent être constitués d'équité et de revenu fixe est laissée à la discrétion du Comité de placement.

Le risque de change peut également être géré de manière discrétionnaire par un gestionnaire qui offre ce service et dispose de l'expertise nécessaire. De plus, le Secrétariat peut recommander au Comité de placement de couvrir une partie ou la totalité de l'exposition à une ou à un panier de devises.

Le risque de change est également contrôlé au moyen de dispositions relatives à la répartition des actifs qui prévoient des limites quant au pourcentage des actifs pouvant être investi dans des actions étrangères et des placements alternatifs.

Liquidité

Risque qu'il soit impossible de vendre un titre au moment désiré ou risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

Des placements peu liquides sont surtout détenus en raison de leurs attraits en termes de rendement anticipé, d'appariement actif/passif ou de diversification.

La liquidité est favorisée au moyen de dispositions relatives à la répartition des actifs qui prévoient des limites quant au pourcentage des actifs pouvant être investi dans des placements alternatifs et des fonds de couverture.

Les passifs financiers du Régime ont une échéance à moins d'un an.

Taux d'intérêts

Risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les fluctuations à court terme des taux d'intérêt nominaux et réels influent sur la valeur de l'actif du Régime. Les obligations au titre du Régime sont exposées aux fluctuations des taux d'intérêt à long terme et aux hausses prévues des salaires.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

Gestion des risques (suite)

Au 31 décembre 2009, en présumant que les hypothèses relatives à l'inflation et à l'augmentation des salaires demeurent constantes, tout mouvement de 1 % des taux réels de rendement à long terme prévus entraînerait un effet inverse d'environ 14 % (355 482 000 \$ en 2009 et 327 204 000 \$ en 2008) des obligations au titre du Régime selon la pleine indexation.

Tout mouvement des taux d'intérêt de 1 % aurait un effet inverse de 7,01 % sur la valeur du portefeuille obligataire, soit environ 50 315 000 \$.

Le taux d'intérêt courant (revenu du coupon/valeur comptable) sur le portefeuille obligataire canadien est de 3,82 % au 31 décembre 2009.

Prix sur indices boursiers

Risque que la juste valeur des titres boursiers fluctue en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Appariement

Les actifs du Régime sont choisis de manière à favoriser un appariement entre la valeur de l'actif et du passif sur base de capitalisation.

Diversification

La diversification entre les catégories d'actifs est obtenue à l'aide de dispositions relatives à la répartition des actifs et à un portefeuille de référence. En général, les dispositions prévoient que :

- les obligations sont diversifiées par échéance et celles qui ne sont ni émises ni garanties par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne sont également diversifiées par émetteur. Le portefeuille obligataire peut également être diversifié en détenant des hypothèques et des titres garantis par des créances;
- les actions canadiennes et étrangères sont diversifiées par titre et par secteur économique. Les actions étrangères sont également diversifiées géographiquement;
- les placements immobiliers sont diversifiés par stratégie, par type d'immeuble et sur une base géographique. Ce portefeuille peut également être diversifié par des placements dans des propriétés dont le produit des ressources naturelles est exploité;
- le portefeuille de placements privés est diversifié par stratégie, par secteur économique et par région géographique;
- le portefeuille de commodités est diversifié en investissant dans des contrats à terme couvrant plusieurs secteurs;
- les fonds de couverture sont diversifiés par stratégie;
- les sources de valeur ajoutée sont diversifiées;
- les produits de gestion qui tendent à mieux protéger le capital dans un environnement de marché baissier sont favorisés.

D'autres risques de diversification, de crédit, de devises, de liquidité et de taux d'intérêt sont décrits, lorsque pertinent, dans chacune des catégories d'actif de la présente note.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3a. Obligations et fonds d'obligations

	2009		2008	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Obligations et fonds d'obligations canadiennes	659 925	666 067	562 633	554 297
Fonds d'obligations étrangères	41 304	51 560	36 085	44 239
	701 229	717 627	598 718	598 536
Obligations canadiennes et fonds d'obligations canadiennes présentées dans le poste « <i>Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme</i> »	(58 445)	(59 003)	(56 124)	(55 648)
	642 784	658 624	542 594	542 888

3a.i) Obligations et fonds d'obligations canadiennes (30,89 % de l'actif net)

			2009		2008	
	DEX Universel	% de la catégorie	Obligations	Fonds d'obligations	Juste valeur	Juste valeur
Fédérales	59,2 %	30,42 %	105 716	96 877	202 593	97 943
Provinciales et garanties	13,6	33,45	151 291	71 519	222 810	194 168
Municipales	-	0,81	3 575	1 812	5 387	3 485
Sociétés	27,2	34,00	80 075	146 377	226 452	237 663
Encaisse nette	-	1,32	-	8 825	8 825	21 038
	100,0 %	100,0 %	340 657	325 410	666 067	554 297

L'échéance des obligations se détaille ainsi :

Échéance	De 0 à 5 ans		De 6 à 10 ans		11 ans et plus		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Juste valeur								
Fédérales	78 237	61 527	9 832	2 104	17 647	10 532	105 716	74 163
Provinciales et garanties	57 126	39 809	14 078	23 177	80 087	52 545	151 291	115 531
Municipales	-	-	3 575	3 485	-	-	3 575	3 485
Sociétés	28 274	32 766	28 052	19 200	23 749	11 143	80 075	63 109
	163 637	134 102	55 537	47 966	121 483	74 220	340 657	256 288

Le Régime de retraite de l'Université du Québec détient des participations dans des fonds communs obligataires. L'échéance des portefeuilles correspondant à la participation du Régime dans ces fonds communs se détaille comme suit :

Échéance	De 0 à 5 ans		De 6 à 10 ans		11 ans et plus		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Juste valeur								
Fédérales	34 598	(5 050)	5 127	6 144	57 152	22 686	96 877	23 780
Provinciales et garanties	3 582	12 561	16 279	31 542	51 658	34 534	71 519	78 637
Municipales	-	-	-	-	1 812	-	1 812	-
Sociétés	55 445	104 255	61 521	35 970	29 411	34 329	146 377	174 554
Encaisse nette	(1 472)	(16 681)	7 689	13 552	2 608	24 167	8 825	21 038
	92 153	95 085	90 616	87 208	142 641	115 716	325 410	298 009

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3a. Obligations et fonds d'obligations (suite)

3a.ii) Fonds d'obligations étrangères (2,4 % de l'actif net) :

		2009	2008
	% de la catégorie	Juste valeur	Juste valeur
Amérique latine et Caraïbes :			
Brésil	8,2 %	4 250	6 813
Mexique	6,1	3 145	3 088
États-Unis	(28,7)	(14 793)	451
Autres pays (10) (6 en 2008)	22,0	11 342	9 622
Europe :			
Russie	11,0	5 654	2 858
Autres pays (11) (2 en 2008)	33,4	17 232	1 747
Pacifique/Asie :			
Philippines	7,8	4 022	2 672
Indonésie	9,6	4 922	2 473
Autres pays (12) (5 en 2008)	14,0	7 267	6 357
Afrique/Moyen-Orient :			
Turquie	6,7	3 469	2 707
Autres pays (10) (4 en 2008)	9,9	5 050	5 451
	100,0 %	51 560	44 239

3b. Actions et fonds d'actions

La plupart des actions détenues par le Régime sont transigées sur des marchés reconnus et organisés.

	2009		2008	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Actions canadiennes	426 059	474 964	447 993	345 190
Actions et fonds d'actions étrangères	367 215	386 676	402 426	306 261
	793 274	861 640	850 419	651 451

Sans la prise en compte du fait que le Régime effectue une gestion active, tout mouvement de l'indice boursier canadien TSX et de l'indice boursier mondial MSCI ACWI ex-Canada de 1 % aurait respectivement un effet de 4 750 000 \$ et de 3 867 000 \$ sur l'augmentation (diminution) totale de l'actif net disponible pour le service des prestations.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3b. Actions et fonds d'actions (suite)

3b.i) Actions canadiennes (22,0 % de l'actif net) :

			2009	2008
	S&P/TSX	% de la catégorie	Juste valeur	Juste valeur
Énergie	27,5 %	24,3 %	115 406	91 514
Services financiers	30,4	25,1	119 413	77 599
Services de télécommunications	4,3	10,8	51 114	40 359
Consommation discrétionnaire	4,3	9,5	45 064	35 021
Produits industriels	5,6	8,3	39 699	25 170
Matières premières	19,4	8,7	41 294	24 001
Consommation – Produit de base	2,8	4,0	19 173	18 246
Technologies de l'information	3,5	4,4	20 560	16 108
Services publics	1,7	3,1	14 959	11 756
Soins de santé	0,5	1,8	8 282	5 416
	100,0 %	100,0 %	474 964	345 190

3b.ii) Actions et fonds d'actions étrangères (17,9 % de l'actif net) :

				2009	2008
	% de la catégorie	Actions	Fonds d'actions	Juste valeur	Juste valeur
Amériques :					
États-Unis	16,2 %	21 348	41 195	62 543	57 570
Autres pays (6) (7 en 2008)	5,5	2 339	18 925	21 264	14 637
Europe :					
Royaume-Uni	13,9	51 269	2 535	53 804	35 720
France	6,6	24 156	1 152	25 308	21 101
Allemagne	6,0	22 085	907	22 992	21 567
Autres pays (18) (17 en 2008)	20,1	68 165	9 795	77 960	62 387
Pacifique/Asie :					
Japon	10,6	38 720	2 312	41 032	40 057
Autres pays (13) (11 en 2008)	18,0	26 697	43 032	69 729	45 158
Afrique/Proche et Moyen-Orient :					
5 pays (4 en 2008)	3,1	1 895	10 149	12 044	8 064
	100,0 %	256 674	130 002	386 676	306 261

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3c. Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme (10,9 % de l'actif net)

3c.i) S&P 500 (7,8 % de l'actif net) :

Le Régime détient, au 31 décembre 2009, des contrats à terme avec un taux d'intérêt implicite LIBOR d'une durée de trois mois pour une valeur d'engagement de 169 886 000 \$ (113 895 000 \$ en 2008) sur l'indice S&P 500.

Les actifs déposés en contrepartie de ces contrats à terme sont composés ainsi :

	2009			2008		
	% de la catégorie	Coût	Juste valeur	% de la catégorie	Coût	Juste valeur
Encaisse nette et dépôts sur marges	(0,8)	(1 401)	(1 401)	13,9	15 828	15 828
Effets commerciaux	35,3	59 830	59 830	37,3	42 461	42 461
Obligations et fonds d'obligations canadiennes	34,8	58 444	59 003	48,8	56 124	55 648
Fonds de fonds de couverture	30,7	56 156	52 157	-	-	-
	100,0	173 029	169 589	100,0	114 413	113 937

3c.ii) DJ-UBS (3,1 % de l'actif net) :

Le Régime détient, au 31 décembre 2009, des contrats à terme avec un taux d'intérêt implicite Bons du Trésor Américain d'une durée variant de deux à vingt mois pour une valeur d'engagement de 65 946 000 \$ (- \$ en 2008) sur l'indice DJ-UBS.

Les actifs déposés en contrepartie de ces contrats à terme sont composés ainsi :

	2009			2008		
	% de la catégorie	Coût	Juste valeur	% de la catégorie	Coût	Juste valeur
Encaisse nette et dépôts sur marges	27,2	18 053	17 916	-	-	-
Effets commerciaux	72,8	48 586	48 069	-	-	-
	100,0	66 639	65 985	-	-	-

3d. Fonds et prêts hypothécaires (2,1 % de l'actif net)

Ce véhicule de placement est utilisé aux fins d'immunisation d'une partie du passif des membres retraités. Les prêts hypothécaires, dont le rendement est indexé à l'inflation, ont été consentis à des coopératives d'habitation qui sont réparties à travers le Québec et l'Ontario. Elles sont subventionnées par le gouvernement du Canada et les prêts hypothécaires sont garantis par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL).

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3e. Placements privés (7,1 % de l'actif net)

Les sociétés en commandite et les fonds de placements privés composant les placements privés se répartissent ainsi :

	2009				2008			
	Capital engagé	Capital souscrit	Coût	Juste valeur	Capital engagé	Capital souscrit	Coût	Juste valeur
Sociétés et fonds canadiens	136 178	113 902	109 311	96 271	131 178	110 182	107 425	93 458
Sociétés et fonds étrangers	173 693	91 434	88 021	56 288	180 756	74 961	71 891	55 691
	309 871	205 336	197 332	152 559	311 934	185 143	179 316	149 149

De par leur nature, les placements privés détenus par les sociétés en commandite dans lesquelles le Régime détient une participation ne sont pas transigés sur des marchés organisés. Conséquemment, les justes valeurs de ces placements sont évaluées périodiquement.

3f. Placements immobiliers (6,0 % de l'actif net)

Les placements immobiliers sont composés des éléments suivants :

	2009		2008	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Fonds immobiliers	100 314	122 219	98 763	146 091
Société en commandite	10 194	6 790	9 896	8 212
	110 508	129 009	108 659	154 303

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3g. Placements libellés en devises étrangères

Les placements libellés en devises étrangères se répartissent ainsi, avant et après la répartition des titres détenus indirectement par l'entremise des fonds communs et des sociétés en commandite :

	2009		2008	
	Détenus directement	Détenus indirectement	Juste valeur totale	
Devises				
Dollar américain	306 657	100 428	407 085	246 888
Euro	115 028	12 218	127 246	97 884
Yen	39 075	2 313	41 388	40 435
Livre sterling	52 699	4 441	57 140	37 531
Autres devises (33) (34 en 2008)	62 229	82 168	144 397	101 001
	575 688	201 568	777 256	523 739

Afin de gérer certains risques de devises, le Régime et certains de ces gestionnaires détiennent des contrats sur devises. Au 31 décembre 2009, les engagements d'achat (vente) liés au contrat sur devises se détaillent comme suit :

		2009			2008		
Devise	Echéance	Nominal	Taux	Juste valeur	Nominal	Taux	Juste valeur
<i>Obligations</i>							
			Variant de			Variant de	
USD	mars-10	(1 080 000)	1,0396 à 1,0635	7 125	(22 240 000)	1,1382 à 1,2961	485 000
USD	janv-10	33 000 000	1,0563	(263 740)	478 000	1,2837	(23 000)
<i>Actions</i>							
AUD		-	-	-	(430 000)	0,8453	(6 000)
CHF	févr -10	(361 000)	1,0484796	12 298	(1 514 000)	1,0691 à 1,1601	(130 000)
CHF		-	-	-	1 415 000	1,1384	31 000
EUR	févr -10	(4 621 000)	Variant de 1,5421 à 1,5833	284 919	-	-	-
EUR	févr -10	262 000	Variant de 1,5718 à 1,5913	(20 364)	70 000	1,7328	(1 000)
GBP	janv-09	75 000	1,6810	893	-	-	-
JPY	févr -10	(241 386 000)	Variant de 0,0118 à 0,0122	139 582	-	-	-
JPY	févr -10	241 386 000	0,0118	(139 285)	-	-	-
USD	févr -10	(13 399 000)	Variant de 1,0456 à 1,0646	206 627	-	-	-
USD	févr -10	7 858 000	1,059334	(86 501)	49 093 000	Variant de 1,2221 à 1,2569	606 000
Globalement							
USD		26 379 000	Variant de 1,0396 à 1,0646	(136 489)	27 331 000	Variant de 1,2221 à 1,2961	1 068 000
AUD		-	-	-	(430 000)	0,8453	(6 000)
CHF		(361 000)	1,0484796	12 298	(99 000)	1,0691 à 1,1384	(99 000)
EUR		(4 359 000)	Variant de 1,5421 à 1,5913	264 555	70 000	1,7328	(1 000)
OBP		75 000	1,681	893	-	-	-
JPY		-	0,01181 à 0,0122	297	-	-	-

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3g. Placements libellés en devises étrangères (suite)

Tout mouvement de 1 % du dollar canadien aurait les effets suivants sur les placements libellés en devises étrangères et sur l'augmentation totale de l'actif net disponible pour le service des prestations au 31 décembre 2009 :

	\$
Devises	
Dollar américain	4 349
Euro	1 204
Yen	414
Livre sterling	573
Autres devises	1 440

3h. Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé classés selon la hiérarchie d'évaluation décrite ci-dessus :

	Niveau			Total
	1	2	3	
Actif				
Effets commerciaux	184	9 084	-	9 268
Obligations et fonds d'obligations	-	605 738	52 886	658 624
Actions et fonds d'actions	860 870	770	-	861 640
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme	51 080	132 337	52 157	235 574
Fonds et prêts hypothécaires	10 639	-	34 592	45 231
Fonds de couverture	-	-	38 259	38 259
Placements privés	-	-	152 559	152 559
Placements immobiliers	-	-	129 009	129 009
Encaisse des fiduciaires	5 755	(264)	-	5 491
Encaisse	6 989	-	-	6 989
Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres	373	-	-	373
Total	935 890	747 665	459 462	2 143 017
Passif				
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres	-	373	-	373
Total	-	373	-	373

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3h. Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

	Solde d'ouverture	Total des gains (pertes) comptabilisés en résultats	Achats	Ventes	Solde de clôture	Total des gains (pertes) non réalisés sur les titres détenus au 31 décembre 2009
Effets commerciaux	-	-	-	-	-	-
Obligations et fonds d'obligations	44 239	2 133	6 514	-	52 886	10 288
Actions et fonds d'actions	-	-	-	-	-	-
Actifs déposés en contrepartie						
des contrats à terme	-	(3 999)	56 156	-	52 157	(3 999)
Fonds et prêts hypothécaires	36 329	-	-	(1 737)	34 592	-
Fonds de couverture	96 496	(20 267)	18 030	(56 000)	38 259	(23 922)
Placements privés	149 150	(15 140)	22 534	(3 985)	152 559	(44 072)
Placements immobiliers	154 448	(21 161)	14 214	(18 492)	129 009	18 502
	480 662	(58 434)	117 448	(80 214)	459 462	(43 203)

4. Activités de placements

Les revenus (pertes) provenant des placements se détaillent ainsi :

	Revenus		Gains (pertes) réalisés		Variation juste valeur		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Encaisse, effets commerciaux	276	1 259	-	-	250	380	526	1 639
Obligations et								
fonds d'obligations	24 539	30 182	21 378	(1 959)	15 554	(12 397)	61 471	15 826
Actions et fonds d'actions	23 231	28 055	(88 630)	(65 805)	266 830	(260 605)	201 431	(298 355)
Actifs déposés en contrepartie								
et contrats à terme	38 825	(65 709)	12	77	(3 619)	(543)	35 218	(66 175)
Fonds et prêts hypothécaires	3 142	3 030	-	-	(57)	(45)	3 085	2 985
Fonds de couverture	16 843	7 381	770	8	(17 073)	(4 336)	540	3 053
Placements privés	3 864	5 918	(537)	80	(14 607)	(30 149)	(11 280)	(24 151)
Placements immobiliers	6 436	8 330	6 127	-	(27 142)	(42 479)	(14 579)	(34 149)
Gestion de devises	-	-	6 585	(2 905)	(820)	(5 049)	5 765	(7 954)
Fluctuation des taux de change (7 673)	(5 486)	(5 486)	10 541	8 348	-	-	2 868	2 862
Autres revenus de placements	435	1 308	-	-	-	-	435	1 308
	109 918	14 268	(43 754)	(62 156)	219 316	(355 223)	285 480	(403 111)

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

5. Prêts de titres

Les transactions conclues aux 31 décembre 2009 et 2008 relativement aux opérations de prêts de titres se résument comme suit :

	2009	2008
Prêts de titres à la valeur de marché équivalent à la valeur comptable	178 207	134 180
Contreparties reçues		
Titres à la valeur de marché équivalent à la valeur comptable	182 120	138 674
Espèces	373	3 962

Le Régime a constaté un passif équivalant aux contreparties en espèces totalisant 373 000 \$ (3 962 000 \$ en 2008) au poste « *Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres* ». Si ces espèces ne sont pas remboursées, la contrepartie conservera les titres prêtés donnés en garantie.

Les contreparties reçues peuvent être réalisées dans l'éventualité où le courtier ne remet pas, à la date d'échéance, les titres prêtés.

6. Cotisations

En vertu du règlement du Régime, les participants et l'Université cotisent selon une base paritaire. Le taux de cotisation fixé par le Comité de retraite depuis le 1^{er} juin 2008 est de 10,7 %. Ce taux a été de 10,4 % entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2008.

Ce taux, appliqué au traitement du participant duquel on déduit 25 % pour la partie qui est inférieure au maximum des gains admissibles au sens du Régime de rentes du Québec, détermine la cotisation de chacune des parties.

Les cotisations se détaillent ainsi :

	2009	2008
Membres		
Cotisations de l'année courante	42 469	41 306
Ajustements d'années antérieures	199	368
Rachats d'années de service	1 497	1 330
Cotisations additionnelles	458	1 035
	44 623	44 039
Employeurs		
Cotisations de l'année courante	42 469	41 306
Ajustements d'années antérieures	264	437
Rachats d'années de service	735	188
	43 468	41 931

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

7. Frais d'administration

Les frais d'administration se détaillent ainsi :

	Placements		Administration du règlement		Administration générale		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Salaires, avantages sociaux et formation	520	519	1 091	1 181	1 091	1 096	2 702	2 796
Déplacements et réunions	80	62	41	29	165	133	286	224
Dépenses d'exploitation	115	89	425	439	239	217	779	745
Frais externes	74	67	214	244	157	152	445	463
Autres dépenses	21	22	62	85	45	52	128	159
	810	759	1 833	1 978	1 697	1 650	4 340	4 387

8. Obligations relatives aux prestations

Le cabinet d'actuaire Mercer a établi la valeur actuarielle des prestations constituées au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 sur la base de la revue de la situation financière à cette date telle que prévue à la section 23 du règlement du Régime.

La valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation a été déterminée au moyen des hypothèses les plus probables selon la méthode de projection des prestations pour les services accumulés jusqu'à maintenant. Les écarts entre les résultats obtenus selon la méthode précitée et ceux obtenus selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service (méthode requise en vertu du chapitre 4100 des normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés) sont non significatifs.

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur actuarielle des prestations constituées tiennent compte des prévisions concernant la situation du marché à long terme. Les hypothèses actuarielles à long terme les plus importantes utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

	2009	2008
Rendement de l'actif	6,35 %	6,30 %
Frais d'administration et frais directs de gestion	0,50 %	0,50 %
Augmentation des échelles salariales	2,50 %	2,50 %
Pleine indexation des rentes	2,00 %	2,00 %

En plus de l'augmentation des échelles, les augmentations salariales considérées dans l'évaluation tiennent compte de la progression dans l'échelle en fonction de l'âge atteint.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

8. Obligations relatives aux prestations (suite)

Toutefois, le taux d'indexation des rentes et les augmentations salariales pour l'année suivant la date d'évaluation étant connus, ceux-ci sont utilisés à la place des hypothèses à long terme.

Les hypothèses suivantes ont donc été utilisées :

	Au 31 décembre 2009 pour l'année 2010	Au 31 décembre 2008 pour l'année 2009
Augmentation de salaires en plus de l'échelle de salaires	Selon les ententes établies pour chaque fonction et établissement	Selon les ententes établies pour chaque fonction et établissement
Pleine indexation des rentes	0,40 %	2,50 %

9. Capitalisation

Le déficit de la valeur marchande de l'actif net par rapport à la valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation s'établit comme suit à la suite des travaux effectués par Mercer :

	2009	2008
Valeur marchande de l'actif net disponible pour le service des prestations	2 156 176	1 857 783
Valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation	2 539 155	2 337 171
Déficit de la valeur marchande de l'actif net par rapport à la valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation	(382 979)	(479 388)

Lors de la dernière évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2007, celle-ci montrait un taux de capitalisation de 105,5 %.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

10. Réserve pour indexation

La réserve pour indexation est tributaire de la valeur actuarielle de l'actif net par rapport à la valeur actuarielle des prestations constituée selon la pleine indexation déterminée en fonction de la revue de la situation financière, telle que prévue à la section 23 du règlement du Régime. La revue de la situation financière exige de lisser sur une période de cinq ans les variations de valeurs marchandes de l'actif. Conséquemment, en vertu de ce calcul, le déficit s'établit à 180 669 000 \$ (90 674 000 \$ au 31 décembre 2008).

Au 31 décembre 2009, la réserve cumulative nécessaire pour la pleine indexation est de 68 223 000 \$ (49 266 000 \$ au 31 décembre 2008). Cette réserve pour indexation couvre l'écart entre la pleine indexation et celle prévue par le Régime pour tous les membres et bénéficiaires pour le service depuis le 1^{er} janvier 2005. Le manque à gagner afin de combler la réserve pour indexation s'établit de la façon suivante :

	2009	2008
Coût cumulatif de la réserve pour la pleine indexation		
Solde au début	49 266	30 094
Coût de l'exercice	18 957	19 172
	<u>68 223</u>	<u>49 266</u>
Réserve pour indexation, le moins élevé de : (sans être inférieur à 0 \$ et excéder b))		
Exédent de :		
a) - Valeur marchande de l'actif net disponible pour le service des prestations	2 156 176	1 857 783
- Valeur actuarielle des prestations constituées selon l'indexation prévue du Régime	(2 470 932)	(2 287 905)
	<u>(314 756)</u>	<u>(430 122)</u>
Plus : Ajustement pour lissage résultant de l'utilisation de la revue de la situation financière	202 310	388 714
Déficit actuariel sur base de la valeur lissée de l'actif	<u>(112 446)</u>	<u>(41 408)</u>
b) - Coût cumulatif de la réserve pour la pleine indexation	<u>68 223</u>	<u>49 266</u>
Manque à gagner afin de combler la réserve pour indexation		
Insuffisance cumulative de la réserve pour indexation	<u>68 223</u>	<u>49 266</u>
Plus : Déficit actuariel sur base de la valeur lissée de l'actif	<u>112 446</u>	<u>41 408</u>
	<u><u>180 669</u></u>	<u><u>90 674</u></u>

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

11. Engagements

Le Régime loue ses bureaux en vertu d'un bail qui doit venir à échéance le 30 novembre 2014.

Les loyers futurs de base comprennent les paiements suivants :

2010	319
2011	323
2012	221
2013	221
2014	204
Total	<u>1 288</u>

12. Événement postérieur à la date du bilan

Le 25 mars 2010, les membres du Comité de retraite ont accepté, sous réserve d'allègements réglementaires à venir, la production d'une évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2009; les résultats devront être connus au plus tard le 30 septembre 2010.



Fédération des retraités de l'Université du Québec

APRÈS L'UQAM

Association du personnel retraité de l'Université du Québec à Montréal

Madame Francine David
9276 rue Joseph-Melançon
Montréal (Québec) H2M 2H8
514-388-3003
david.francine@videotron.ca

APRÈS-INRS

Association des personnels retraités de l'Institut national de la recherche scientifique

Monsieur Rudolf Bertrand
490 rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9
418-654-2942
rudolfb@videotron.ca

APRTU

Association des personnes retraitées de la Télé-Université

Vacant

APR-UQAM

Association des professeurs et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal

Monsieur Philippe Barbaud
4 rue Souart
Laval (Québec) H7J 1C4
450-666-0464
pheb@videotron.ca

APR-UQTR

Association des professeurs retraités de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Monsieur Achille Leblanc
APRUQTR, a/s SPUQTR
Case postale 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
819-376-9077
achille.leblanc@uqtr.ca

ARENAP

Association des retraités de l'École nationale d'administration publique

Monsieur André Parent
1075 rue Gustave-Langelier,
Québec (Québec) G1Y 2J1
aparent@videotron.ca

ARUQAC

Association des retraités de l'Université du Québec à Chicoutimi

Madame Marie-Andrée Desmeules
555 boulevard de l'Université
Bureau H0-1190
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
(418) 549-7124
madesmeu@videotron.ca

ARUQAR

Association des retraités de l'Université du Québec à Rimouski

Madame Marièle Cantin
389-B rue Saint-Germain Est
Rimouski (Québec) G5L 1C9
418-721-3503
mariele.cantin@cgocable.ca

ARUQAT

Association des retraités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Madame Murielle Bolduc-Bourdouxhe
53 rue Gatineau
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1M7
819-797-0336
Murielle.Bolduc@uqat.ca

ARUQO

Association des retraités de l'Université du Québec en Outaouais

Monsieur Yves Asselin
45 rue Paul-Verlaine
Gatineau (Québec) J9J 2P4
819-770-3910
yasselin@sympatico.ca

ARUQSS

Association des retraités de l'Université du Québec (siège social)

Monsieur Pierre Dionne
1457 rue de Nerval
Québec (Québec) G2G 1R6
418-871-4036
pierre.dionne@uquebec.ca

ARUQTR

Association des retraités de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Monsieur Jacques Massé
7220 rue Bayard
Trois-Rivières (Québec) G8Y 2E5
819-372-5330
masejac@cgocable.ca

**Liste
des personnes
retraitées en 2009**

Cette section a été retirée volontairement de la présente version électronique par respect des renseignements personnels qu'elle contenait.



Liste des retraités décédés en 2009

Cette section a été retirée volontairement de la présente version électronique par respect des renseignements personnels qu'elle contenait.



Comités et partenaires (au 31 décembre 2009)

Membres du Comité de retraite

Onil Arcand, UQAT
Marcel Belleau, Membre désigné par les participants non actifs et les bénéficiaires
André Bellavance UQAT
Daniel Bénéteau UQAR
Diane Bérubé UQAR
Michel Bourassa, Membre désigné par l'Assemblée des gouverneurs
Andrée Castonguay UQAC
Pierre Coulombe, Membre désigné par l'Assemblée des gouverneurs
René Delsanne, Membre désigné par les participants actifs
Marc Demers ENAP
André Dorion UQAC
Yves Dupont UQO
René Garneau UQTR
Bernard Gaucher UQTR
Monique Goyette UQAM
Hélène Grand-Maître UQ

Louise Laflamme ENAP, Vice-présidente
Jean Lavoie INRS
Nicolas Le Berre INRS
Michel Lizée UQAM
Marie-Hélène Noisoux, Membre désigné par les participants actifs, sans droit de vote
Gilles Picard ETS, Président
Martin Roch UQ
Antoine Shaneen UQO
Normand Trudel ETS
Michel Turcotte, Membre indépendant désigné par le Comité de retraite
Florent Vignola, Membre désigné par les participants non actifs et les bénéficiaires, sans droit de vote

Membres du Comité d'éthique et de déontologie

Marcel Belleau
Andrée Castonguay
Marie-France Gagnier, Présidente
Allison Marchildon
Jacques Plamondon
**Membres du Comité
exécutif**
Bernard Gaucher
Monique Goyette
Hélène Grand-Maître
Louise Laflamme
Michel Lizée
Gilles Picard, Président

Membres du Comité de placement

René Delsanne, Président (jusqu'au 17 décembre 2009)
André Dorion, Président (à compter du 22 janvier 2010)
Reynald Harpin, membre externe (jusqu'au 31 décembre 2009)
Jean Lavoie
Michel Lizée
Martin Roch
Antoine Shaneen

Membres du Comité de vérification

Onil Arcand
Michel Bélanger, membre externe
Marc Demers
Jacques Dumont, membre externe
Yves Dupont
Normand Trudel, Président

Participants au Comité des usagers

Bilodeau, Lucie ENAP
Belleau, Ginette INRS
Belzile, Madeleine UQAR
Blanchet, Lucie RRUQ
Bouchard, Angèle UQAT
Breton, Michèle TELUQ
Brouillette, Sylvie
Musée de la culture populaire
Dubé, Lucie UQTR
Présidente
Dessureault, Luc UQAM
L'Espérance, Line UQO
Morneau, Joanne ETS
Normand, Jacinthe UQ
Parent, Danièle UQAC
Racine, Chantal UQ

Principaux conseillers externes

Actuaires et traitement des données :	Mercer, consultation en ressources humaines Québec
Banque :	Banque Nationale du Canada Québec
Conseillers juridiques :	Fasken Martineau DuMoulin Québec Stikeman Elliott Montréal
Droits de vote :	Groupe Investissement Responsable Inc. Montréal
Garde de valeurs :	Fiducie RBC Dexia Montréal
Vérificateurs externes :	Samson, Bélair, Deloitte & Touche Québec

Gestionnaires de portefeuilles

Obligations canadiennes :	Addenda Capital Inc. Montréal Canso Investment Counsel Ltd Richmond Hill, ON Phillips Hager & North Investment Mng Ltd Vancouver PIMCO, LLC Newport Beach, CA
Prêts hypothécaires indexés :	Bona Vista Asset Management Limited Toronto First National Financial Corporation Toronto
Dettes de marchés émergents :	Ashmore Investment Management Ltd Londres, UK
Actions canadiennes :	Foyston Gordon & Payne Inc. Toronto Letko Brosseau & Associés Montréal Placements Montrusco Bolton Inc. Montréal
Actions étrangères :	AllianceBernstein Institutional Investments Londres et New York BlackRock Fund Advisors (iShares) San Francisco, CA Gestion de placements TD Inc. Toronto Munder Capital Management Boston, MA Victory Capital Management Inc. New York, NY Wellington Management Company, LLP Boston, MA
Commodités :	Gresham Investment Management, LLC New York, NY
Fonds immobiliers :	Bentall Investment Management Vancouver CDP Capital Montréal Maestro, gestionnaires de capitaux immobiliers Montréal
Fonds de couverture :	HR Stratégies Inc Montréal Northwater Capital Management Inc. Toronto Private Advisors, LLC Richmond, VA
Placements privés :	AXA Private Equity Paris, France CDP Capital Montréal EdgeStone Capital Partners Toronto Genechem Therapeutics Management Montréal Novacap Partenaire Financier Montréal Oaktree Capital Management L.P. Los Angeles, CA Penfund Management Toronto Schroder Ventures Canada Inc. Montréal Siparex, Sigefi Private Equity Lyon, France Sword Energy Inc. Calgary Terra Firma Capital Partners Ltd Londres, UK Trencap, S.E.C. Montréal Wilton Asset Management Boston, MA Woodside Management Redwood Shores, CA

40 ans

Historique du Régime de retraite de l'Université du Québec

Année Présidents

1971	Gérald A. Martin
1971-1972	Guy Goulet
1972-1993	François Soumis
1993-1999	Marcel Belleau
1999-2006	Marc Papillon
2006-2009	Michel Quimper
2009	Gilles Picard

Année Vice-présidents

1971-1972	Guy Goulet
1972-1973	Serge Biron
1973-1974	André Jean
1974-1975	Ghislaine Métivier
1975-1981	Marcel Belleau
1982-1983	Réal Croteau
1984-1985	Jean-Nil Thériault
1986-1992	Michel Lizée
1993-1996	Marc Papillon
1997-1998	Florent Vignola
1999-2003	Robert Maranda
2004-2005	Michel Quimper
2006-2008	Gilles Picard
2009	Louise Laflamme

Année Directeurs

1971-2004	André Robitaille, directeur exécutif
2004	Richard Laflamme, directeur général



1969

- Le RRUQ est créé le 14 novembre 1970 avec effet rétroactif au 19 mars 1969, date de la création de l'Université du Québec.

1971

- Le Comité de retraite tient sa première réunion; il est composé de 14 membres. Le président est M. Gérald A. Martin.
- Le premier million de dollars est investi; il est partagé entre la Caisse de dépôt et placement du Québec et la firme Bolton Tremblay.

1972

- Élection de M. François Soumis comme président du Comité de retraite qui siègera pendant 21 ans.

1973

- Choix de Multitek (Sobeco) pour le système de gestion des données des participants.
- Dépôt des premiers états financiers vérifiés au 31 décembre 1972.
- Création d'un secrétariat exclusif; le secrétaire relève du Comité de retraite.
- Résolution pour faire adhérer tout nouvel employé au RRUQ.
- Début des discussions pour l'intégration des employés de l'Institut Armand Frappier au RRUQ.

1974

- Décision de l'indexation totale des rentes.

1975

- Le Règlement est modifié pour prévoir l'indexation complète des rentes et autres bénéfiques payables. La modification prévoit également l'abolition de la retraite obligatoire à 60 ans pour les femmes.

1978

- Adoption d'une nouvelle politique de placement.
- Proposition pour porter de 1 à 3 ans la durée des mandats des membres du Comité de retraite

1980

- Mme Murielle Vézina et M. André Robitaille deviennent à l'emploi exclusif du Comité de retraite.

1981

- Impression du premier règlement pour distribution aux employés.

1982

- Insatisfaction du Comité de placement vis-à-vis la Caisse de dépôt et placement du Québec.
- Nomination de M. Michel Lizée au Comité de placement.

1983

- Retrait total des sommes investies à la Caisse de dépôt et placement du Québec.
- Dépôt direct des rentes offert aux retraités.

1985

- Étude d'un projet de politique de placement.

1988

- Le premier programme de retraite anticipée est implanté jusqu'au 31 décembre 1990. Le participant ayant atteint 60 ans et 5 années de participation peut s'en prévaloir.

1991

- Le programme de retraite anticipée est reconduit avec des modifications; il se termine le 31 décembre 1991.



- Le Comité de retraite et l'Université du Québec s'entendent pour rendre autonome l'administration du Régime.
- Création d'un comité exécutif.
- Tenue des premières assemblées annuelles dans le réseau.

1992

- Implantation du système de données des participants ARIEL.

1993

- Nomination d'un nouveau président, M. Marcel Belleau, en remplacement de M. François Soumis.

1994

- Création d'un comité de vérification.
- Premières rencontres individuelles entre des participants et un conseiller du RRUQ lors de la tenue des assemblées annuelles.

1995

- Révision entière de la politique de placement rédigée en 1986.

1996

- Un autre programme de retraite est en vigueur du 31 mai 1996 au 31 mai 1999. Les dispositions s'appliquent également à tout participant âgé d'au moins 55 ans et comptant au moins 22 ans de service.

1997

- Les participants et les employeurs sont en congé de cotisation de la fin de mai 1997 jusqu'au début de mars 2002.
- L'actif du régime atteint le premier milliard de dollars.
- Début des démarches pour le premier site web du RRUQ.

1999

- Retraite du président Marcel Belleau après 6 ans.
- Nomination de Marc Papillon à titre de président du Comité de retraite.

2001

- Un programme de retraite anticipée est en vigueur du 1^{er} février 2002 au 31 janvier 2003.
- Premier site web du RRUQ en opération.
- Premier colloque organisé par le RRUQ.
- Nomination d'un membre expert au Comité de placement.

2002

- Création d'un comité consultatif sur la gestion des actifs.

2003

- Première politique de droit de vote.
- Premier code de déontologie.

2004

- Départ à la retraite du directeur exécutif, M. André Robitaille
- Arrivée du directeur général, M. Richard Laflamme

2005

- En juin, mise sur pied du premier plan stratégique 2005-2008.
- Mise en place d'un mécanisme de flexibilité pour les prestations permettant d'assurer une meilleure pérennité du Régime.

2006

- L'actif total atteint les 2 milliards \$ en octobre.
- Nomination de M. Michel Quimper (décembre) comme président du Comité de retraite.

2007

- Fin des travaux du Comité consultatif de répartition des actifs.
- La vision du RRUQ est déterminée.
- Changement de gardien de valeur.
- L'actif total atteint 2,3 milliards \$ en novembre.
- Appel d'offres pour les actuaires externes.
- Embauche de la firme MERCER.
- Nouvelle politique de rémunération.
- Révision entière de la politique de placement et de la politique de financement.

2008

- Établissement des valeurs du Comité de retraite.

2009

- Mise sur pied du deuxième plan stratégique 2009-2012.
- Nomination de M. Gilles Picard au poste de président du Comité de retraite.

Calendrier des assemblées annuelles 2010

Lundi 17 mai 2010	Mardi 18 mai 2010	Mercredi 19 mai 2010	Jeudi 20 mai 2010	Vendredi 21 mai 2010
9 h à 10 h 30	9 h à 10 h 30	9 h à 10 h 30	9 h à 10 h 30	9 h à 10 h 30
UQO 283 Alexandre-Taché, Gatineau Pavillon Alexandre-Taché Salle E-0236	UQAC 555, boul. de l'Université Chicoutimi Salle H1-1050	ENAP 555, boul. Charest Est Québec Salle de l'amphithéâtre Québec (pour UQ, TÉLUQ de l'UQAM, ENAP, INRS, UQAR- Lévis et RRUQ)	INRS Campus IAF 531, boulevard des Prairies Laval Salle Pasteur	UQAM 320, Sainte-Catherine Est Montréal Pavillon DS, J-A-De Sève Salle DS-R510
15 h à 16 h 30	15 h à 16 h 30	14 h à 15 h 30	14 h 30 à 16 h	
UQAT 445, boulevard Université Rouyn-Noranda Salle C-200 (à confirmer)	UQAR 300, Allée des Ursulines Rimouski Salle K-430	UQTR 3351, boulevard des Forges Trois-Rivières Pavillon Ringuet Salle 4020	ETS 1100, rue Notre-Dame Ouest Montréal Salle A-1600	

Note :

Compte tenu de la consultation de plus en plus fréquente du site Internet du RRUQ et dans un souci de protection de l'environnement, le nombre de copies imprimées du rapport annuel a été réduit de 50 % en 2008 et d'un autre 10 % en 2009.

Notre promesse,
mieux garantir votre avenir!

Coordonnées du RRUQ

Régime de retraite de l'Université du Québec
2600, boulevard Laurier, bureau 600

Québec (Québec) G1V 4W1

Téléphone : 418 654-3850

Ligne sans frais : 1 888 236-3677

Télécopieur : 418 654-3854

Site Internet : www.rruq.ca